

Numéro	DL251203-DFAJ08	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Finances locales – Divers	
Objet	Rapport annuel du déléguataire relatif à la délégation de service public de la petite enfance – année 2024	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal du 3 décembre 2025
à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-cinq le trois décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, HERBEAULT Cédric, RINKEL Marie, FROEHLY Claude, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUX Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, CARTELLI Olivier, STROH Nicolas, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur KOUJIL Ahmed
- Madame DIDELOT Sandra ayant donné procuration à Madame FRUH Marie-Josée
- Madame DABYSING Davina ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Madame CASTELLON Martine ayant donné procuration à Madame LONGECHAL Béatrice
- Monsieur BACHMANN Emmanuel ayant donné procuration à Madame MAGDELAINE Séverine

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	27 novembre 2025
Date de publication délibération :	10 décembre 2025
Date de transmission au Contrôle de Legalité :	10 décembre 2025

Numéro	DL251203-DFAJ08	
Matière	7.10 Finances locales - Divers	
		1/2

VI. ENFANCE ET JEUNESSE

1. **RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE RELATIF À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE – ANNÉE 2024**

L'Association Action Sociale du Bas-Rhin (AASBR) est titulaire d'une délégation de service public, conclue du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2028.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, L'AASBR (Association Action Sociale Bas-Rhin) a transmis son rapport pour l'exercice 2024, comprenant une analyse de la qualité du service ainsi qu'une présentation des données comptables conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005.

Le rapport présenté par l'AASBR porte sur l'exercice 2024 (du 1er janvier au 31 décembre). Pour rappel, la Délégation de Service Public comprend la gestion de cinq équipements de la petite enfance (Multi-accueil de l'Ill, crèche les Vignes, halte-garderie la Maisonelle, crèche familiale et service Midi-tatie) pour une durée de 5 ans (du 1er mars 2023 au 29 février 2028).

Conformément à l'article du Code général des collectivités territoriales susvisé, le Conseil municipal doit prendre acte du rapport ci-annexé.

Une notice explicative du rapport du déléataire est jointe à la présente délibération.

La Commission consultative des services publics locaux, réunie le 21 novembre 2025, a rendu un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-3 ;
- VU** le Code de la commande publique et notamment son article L. 3131-5 ;
- VU** le rapport annuel du déléataire relatif à la délégation de service public pour la gestion des multi-accueils de la petite enfance, crèche de l'Ill, crèche des Vignes, halte-garderie la Maisonelle et crèche familiale/Midi-Tatie pour l'année 2024 ;
- VU** le procès-verbal CCSPL en date du 21 novembre 2025 ;

Numéro	DL251203-DFAJ08	
Matière	7.10 Finances locales - Divers	2/2

CONSIDERANT que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des services ;

CONSIDERANT que ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public ;

CONSIDERANT que dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la communication du rapport annuel du délégataire relatif à la délégation de service public pour la gestion des multi-accueils de la petite enfance, crèche de l'Ill, crèche des Vignes, halte-garderie la Maisonelle et crèche familiale/Midi-Tatie pour l'année 2024 ci-annexé ;

Adoptée

POUR : 29

ABSTENTIONS : 6 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, LONGECHAL Béatrice, CARTELLI Olivier

Pour extrait conforme

Le Maire

Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance

Alexandre VINCENT-BEAUME

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal administratif de Strasbourg sis 31, avenue de la Paix – BP 51038 67070 Strasbourg Cedex, ou via l'application « Télerecours » sur le site internet <https://www.telerecours.fr> (articles R.414-1 et R. 414-2 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.

Rapport Annuel

Etablissements
d'Illkirch
Graffenstaden

Crèche de l'Ill
Crèche des Vignes
Crèche Familiale – Midi Tatie
Halte Garderie La Maisonelle

ANNEE 2024



Table des matières

I. PRESENTATION	2
1. Caractéristiques du contrat de Délégation de Service Public	2
2. Présentation des établissements	3
3. Les Moyens Humains proposés.....	4
4. Les Moyens matériels utilisés	8
II. LES INDICATEURS D'EXPLOITATION	14
1. Les différents types d'accueil proposés	14
2. Les conditions d'admission	15
3. Typologie des familles.....	15
4. Occupation et analyse des contrats du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024	20
III. QUALITE D'ACCUEIL - PROJETS PEDAGOGIQUES	27
1. La délégation de service.....	27
2. Qualité des repas	27
3. Intégration des établissements dans leur environnement : partenaires et intervenants	28
4. Le projet pédagogique	31
IV. COMMUNICATION AUX FAMILLES ET ECHANGES PROFESSIONNELS	41
1. Créer une relation de confiance	41
2. Les outils de communication avec les familles	46
3. Accompagnement spécifique du travail d'équipe et des professionnels	47
V. LES COMPTES ET ELEMENTS DE COMPTES	51
1. Comptes de résultat global de la DSP	51
2. Comptes de résultat par établissement	51
3. Comptes de résultats	55



I. PRESENTATION

Depuis le 1^{er} Mars 2023, la ville d'Illkirch-Graffenstaden confie, par délégation à l'AASBR, la gestion de 4 établissements d'accueil de la Petite Enfance. La convention de DSP est conclue pour une durée de 5 ans

Elle concerne :

- La crèche de l'III
- La crèche des Vignes
- La Halte garderie La Maisonelle
- La crèche familiale et son service Midi-Taties

Ce rapport est rédigé pour partie par l'équipe support ; Cynthia ROYER, les Directrices et leurs adjointes ; Valérie NEUNLIST et Houria BUTTIGHOFFER pour la crèche de l'III, Nathalie BREYSACHER et Isabelle GABEL pour la crèche des Vignes, Catherine BOMBASARO et Carine HERCHIN pour la crèche Familiale,

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1. Caractéristiques du contrat de Délégation de Service Public

La mission déléguée à l'AASBR consiste à proposer une prestation de service qualitative et compétitive au sein des quatre établissements d'accueil de la Petite Enfance de la ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Les objectifs principaux seront :

- Optimiser la communication et la transparence entre les différents interlocuteurs que sont les services de la ville, les directeurs des structures, et l'AASBR.
- Optimiser la place des familles dans les établissements
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur intégration dans la société par des actions favorisant les apprentissages de la vie sociale
- Veiller aux exigences marquées par la loi EGALIM pour la confection des repas
- Assurer le maintien en bon état des bâtiments
- Veiller à la formation et réflexion des personnels d'encadrement en accueil collectif et des assistants maternelles en accueil familial

Conformément au cadre fixé par l'article L.214-1-1 du Code d'Action Social et des Familles ; « Les établissements veillent à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social- des enfants qui leur sont confiés ; Contribuent à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ; Contribuent à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ; Mettent en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfant présentant un handicap ou atteints de maladie chroniques ; Favorisent la conciliation par les parents de jeunes enfants de leur temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ; Favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes. »



2. Présentation des établissements

Halte Garderie La Maisonelle

Située au 20A rue des roseaux à Illkirch Graffenstaden, au cœur d'un quartier d'habitat social, la Maisonelle a ouvert ses portes en 1978.

Ouverte de 8h à 12h et de 13h à 18h, cet établissement dispose d'un agrément de 24 berceaux et propose des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence.

Agrément modulé

- 8h à 8h30 : 15 places
- 8h30 à 11h30 : 24 places
- 11h30 à 14h : 15 places
- 14h à 17h30 : 24 places
- 17h30 à 18h : 15 places

Date de fermeture annuelle :

- Du 22 juillet au 19 aout 2024 inclus
- Du 24 décembre 2024 à midi au 3 janvier 2025 inclus

Il n'y a pas de restauration sur place, seuls les goûters sont proposés et livrés par l'Alsacienne de Restauration

Crèche de l'Ill

Situé au 156-3 route de Lyon à Illkirch, dans les locaux de l'ancienne usine Huron et ouvert en 2006, le multi accueil de l'Ill dispose d'un agrément modulé de : 20 places de 7h30 à 8h, 60 places de 8h à 18h, 20 places 18h à 19h

Les enfants peuvent être accueillis de façon régulière, occasionnelle ou en urgence en fonction des places disponibles.

Date de fermeture annuelle :

- du 22 au 26 avril 2024
- Du 29 juillet au 16 aout 2024
- Du 25 décembre 2024 au 3 janvier 2025

La restauration se fait sur place par deux cuisiniers.

Crèche des Vignes

Situé au 2 rue Georges Sand à Illkirch et ouvert le 1^{er} septembre 1992, le multi accueil des Vignes dispose d'un agrément modulé de : 20 places de 7h à 8h, 60 places de 8h à 17h30, 20 places de 17h30 à 18h30

La structure propose des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence

Date de fermeture annuelle :

- Du 29 avril au 03 mai 2024
- Du 08 au 26 juillet 2024
- Du 25 décembre 2024 au 3 janvier 2025

La restauration se fait sur place par deux cuisiniers.

Crèche familiale et service Midi Tatie

La crèche familiale se situe à Illkirch-Graffenstaden, au 1 A Avenue Messmer.



Elle dispose d'un agrément de 60 enfants en Crèche Familiale âgés de 10 semaines à 4 ans et 120 enfants âgés de 3 à 6 ans dans le cadre du service Midi Tatie.

La structure assure des permanences à destination des parents et des assistantes maternelles selon les modalités ci-dessous

Pour les familles	Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 9h30
	Mardi de 15h00 à 18h00
	Vendredi de 12h00 à 14h00
	Et sur rendez-vous
Pour les assistants maternels	Mardi de 8h00 à 10h00 et de 13h30 à 15h00
	Jeudi de 11h00 à 12h00
	Après chaque atelier et sur rendez-vous

Types d'accueils proposés : contrats réguliers ou occasionnels et très ponctuellement le contrat cible (au forfait)

Au service midi tatie en plus des contrats sur la pause méridienne, nous proposons des contrats en mi-temps scolaire, les mercredis et les vacances scolaires si besoin.

Il n'y a pas de fermeture administrative durant l'année, les congés sont définis par chaque assistante maternelle

Les assistantes maternelles confectionnent les repas et gouters des enfants à leur domicile dans le respect du cahier des charges de la DSP

Une charte qualité a été mise en place pour assurer un équilibre alimentaire

3. Les Moyens Humains proposés

3.1 Composition des équipes au 31/12/24

Halte Garderie La Maisonelle

Fonction	Diplôme	Type de contrat	ETP
Directrice	EJE	CDI	1
EJE	EJE	CDI	1
IDE	IDE	CDI	0.5
Auxiliaire de puériculture	DEAP	CDD	0.5
Aide Maternelle 1	CAP AEPE	CDI	1
Aide Maternelle 2	CAP AEPE	CDI	1
Aide Maternelle 3	CAP AEPE	CDI	0.5
Aide Maternelle 4	CAP AEPE	CDI	1
Agent administratif	-	CDI	0.33
TOTAL ETP 6.83			



RSAI : temps d'intervention obligatoire annuellement : 20 heures à raison de 4 heures par trimestre

Mouvement du personnel :

2 Licencements pour inaptitude pour un poste d'Auxiliaire de puériculture et un poste d'aide maternelle.

Rupture conventionnelle sur le poste d'EJE dans le cadre d'une reconversion à la suite de problématiques de santé.

Mobilité interne : arrivée d'une EJE en janvier 2024, actuellement en temps partiel thérapeutique

Crèche de l'ILL

Fonction	Diplôme	Type de contrat	ETP
Directrice	Puéricultrice	CDI	1
EJE 1 adjointe	EJE	CDI	1
EJE 2	EJE	CDI	1
EJE 3	EJE	CDI	1
EJE 4	EJE	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 1	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 2	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 3	DEAP	CDI	0.80
Aide maternelle 1	CAP	CDI	1
Aide maternelle 2	CAP	CDI	1
Aide maternelle 3	CAP	CDI	1
Aide maternelle 4	CAP	CDI	1
Aide maternelle 5	CAP	CDI	1
Aide maternelle 6	CAP	CDI	1
Aide maternelle 7	CAP	CDI	1
Aide maternelle 8	CAP	CDI	1
Aide maternelle 9	CAP	CDI	1
Aide maternelle 10	CAP	CDI	1
Aide maternelle 11	CAP	CDI	1
Cuisinier	-	CDI	1
Aide cuisinier	-	CDI	1
Agent entretien	-	CDI	1
Agent entretien	-	CDI	1
Agent administratif	-	CDI	0.33
TOTAL ETP 23.13			

Le poste d'agent administratif est mutualisé sur l'ensemble des structures.

RSAI : temps d'intervention obligatoire annuellement : 50 h

Plusieurs mouvements du personnel sont à noter sur cette année ;



2 licenciements pour inaptitude, postes remplacés à l'identique

2 départs dans le cadre de mobilités internes, remplacés à l'identiques

1 arrivée dans le cadre d'une mobilité interne

1 professionnelle titulaire du CAP AEPE bascule en septembre 2024 sur un Contrat d'apprentissage pour accéder à un poste d'AP. Elle sera reprise à la fin de son apprentissage sur son CDI prenant en compte la promotion selon sa réussite à l'examen. Son remplacement est assuré.

Crèche des Vignes

Fonction	Diplôme	Type de contrat	ETP
Directrice	Puéricultrice	CDI	1
EJE ADJOINTE	EJE	CDI	0.75
EJE 1	EJE	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 1	DEAP	CDI	0.80
Auxiliaire de puériculture 2	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 3	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 4	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 5	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 6	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 7	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 8	DEAP	CDI	0.6
Aide maternelle 1	CAP	CDI	1
Aide maternelle 2	CAP	CDI	1
Aide maternelle 3	CAP	CDI	1
Aide maternelle 4	CAP	CDI	1
Aide maternelle 5	CAP	CDI	1
Aide maternelle 6	CAP	CDI	1
Aide maternelle 7	CAP	CDI	0.80
Aide maternelle 8		CDI	1
Cuisinier	-	CDI	1
Aide cuisinier	-	CDI	1
Agent entretien	-	CDI	1
Agent logistique	-	CDI	1
Agent administratif	-	CDI	0.33
TOTAL ETP 22.28			

RSAI : temps d'intervention obligatoire annuellement :50h



Mouvement du personnel :

2 personnes en congé parental remplacées par 2 CDD

Une apprentie EJE depuis septembre 2024

Une aide maternelle de retour d'arrêt longue maladie à mi-temps thérapeutique

Crèche familiale et service Midi Tatie

Fonction	Diplôme	Contrat	Etp
Directrice	DEP	CDI	1
Adjointe	EJE	CDI	1
Educatrice de jeunes enfants	EJE	CDI	1
Infirmière	IDE	CDI	0.5
Agent administratif	-	CDI	1
24 Assistantes Maternelles en octobre 2024			

Sur les 24 assistants maternels employés :

- 7 travaillent uniquement à la crèche familiale ;
- 11 travaillent uniquement sur le service Midi Tatie ;
- 6 travaillent sur les 2 services.

Mouvement de personnel :

- 1 départ à la retraite le 30 septembre 24 d'une assistante maternelle du service midi-Tatie
- Départ d'une EJE en avril 2024, remplacée par un poste équivalent le 1^{er} juin 2024

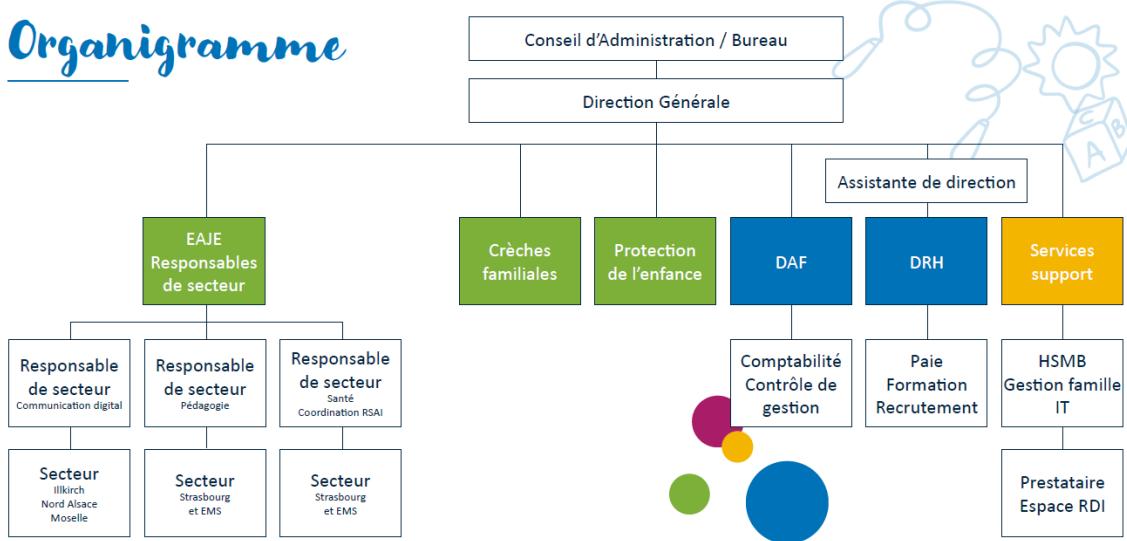
RSAI : temps d'intervention obligatoire annuellement : 50h par an

Le référent RSAI : pédiatre de formation, il voit tous les enfants accueillis en crèche en visite d'admission et les enfants ayant un PAI, et assure le suivi des vaccinations. Il est également sollicité pour des temps de réunions avec les équipes et assistantes maternelles.

L'orthoptiste : elle intervient 1x/an dans un cadre de prévention, elle voit les enfants, futurs scolarisés, les parents sont invités à ce RDV



3.2 l'équipe support de l'AASBR



4. Les Moyens matériels utilisés

4.1 les équipements

Les établissements collectifs d'Illkirch disposent du logiciel de gestion informatique INoé de Aiga. Une badgeuse est directement connectée au logiciel pour l'enregistrement au réel des présences des enfants, les parents pointent à leur arrivée et départ

La crèche familiale dispose de la version Noé de Aiga, un passage vers INoé est en cours d'étude. Les assistantes maternelles notent les heures d'arrivée et de départ de chaque enfant sur une fiche horaire

L'AASBR dispose d'un serveur propre auquel chaque établissement est relié. Les directions des établissements y retrouvent les outils administratifs et informations essentielles au bon fonctionnement de leur structure

4.2 Matériel ergonomique

L'AASBR a fait le choix de s'inscrire dans une démarche ergonomique permettant d'améliorer la qualité de vie au travail, d'ajuster l'organisation et l'environnement de travail à la personne qui travaille.

Une formatrice PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) accompagne nos équipes lors de temps d'immersion dans nos établissements et lors de formations individuelles ou collectives. Elle a pour objectifs d'apporter des solutions pratiques et concrètes à des problèmes : réduire les contraintes et efforts physiologiques, optimiser les positions et postures de travail, améliorer l'environnement de travail, construire une communication stable et pérenne au sein de l'entreprise.

Halte Garderie La Maisonelle

Cette structure dispose d'un escalier pour accéder au plan de change, d'assises au sol dans la salle



de vie et dortoir, de lits à barreaux à hauteur d'adulte et de barquettes légères pour le couchage des plus grands. Un premier tabouret à roulettes a été livré à destination des adultes pour limiter la circulation durant les activités à table. Deux professionnels ont bénéficié de protections auditives individuelles

Crèche de l'Ill

Les sections disposent d'assises au sol, de 4 tabourets à roulettes et de fauteuils pour la surveillance de sieste et de lits en hauteur dans les sections de petits et moyens

Dans chaque salle de bain, nous retrouvons un escalier en plan de change.

Le plan de travail de la cuisine est rehaussé.

Dans la buanderie, une cloison permet de séparer le poste de travail de l'agent de l'espace machinerie

Crèche des Vignes

Les sections sont équipées d'escaliers amovibles pour les plans de change et d'un plan de change ergonomique avec escalier intégré, de lits adaptés en fonction de l'âge des enfants, d'assises au sol, de tabourets, d'un ramasse couchettes pour la section des lutins.

Crèche familiale et service Midi Tatie

La crèche a fait l'acquisition de tabourets à roulettes pour les adultes, utilisée lors des temps ludiques au sein des locaux

Les assistantes maternelles de la crèche familiale ont bénéficié d'une formation PRAP adaptée à leur poste

4.3 les locaux

Halte Garderie La Maisonelle

La structure a une superficie de 120 m², composée de :

- 1 hall d'accueil avec vestiaire pour les enfants et un SAS « bureau » ;
- 1 toilette pour personne à mobilité réduite ;
- 1 vestiaire et WC pour l'équipe ;
- 2 dortoirs équipés de lits ;
- 1 salle de vie en forme de L ;
- 1 salle de change et sanitaires pour les enfants ;
- 1 cuisine-bureau pour la directrice, utilisée aussi comme salle de pause pour l'équipe
- 1 local commun avec le LAPE pour le rangement des poussettes et archivage ;
- 1 espace de stockage des produits d'hygiène et d'entretien ;
- 1 espace de stockage des jeux et jouets, petits mobilier enfant
- 1 buanderie.

L'espace du Grenier, LAPE, situé à l'étage, peut être utilisé afin de permettre le décloisonnement des activités.



Crèche de l'Ill

- La structure a une superficie de 923 m². Depuis septembre 2017, la structure a été réorganisée en 4 sections d'âge transversal : 2 sections petits-moyens et 2 sections moyens-grands.
- Chaque section se compose d'une aire d'accueil et de transmission, d'une aire de jeux et de motricité, d'une aire de repas, d'une aire de repos, d'une aire de soins corporels (changes, propreté). Chaque section a un accès direct sur une terrasse couverte.
- La crèche comporte également une salle de psychomotricité, un espace avec une piscine à balles, un coin lecture, une salle pour les travaux manuels et une salle polyvalente. La salle de peinture et la salle polyvalente sont contiguës et peuvent faire qu'une pour les besoins d'un spectacle, par exemple.
- La structure compte également une partie administrative, avec deux bureaux, l'un d'eux étant ponctuellement utilisé pour des activités, une salle de réunion, deux WC, dont un aménagé pour les enfants.
- La partie logistique de la crèche se compose d'une cuisine équipée pour préparer les repas, ainsi qu'une buanderie également équipée.
- Enfin, le personnel a accès à deux vestiaires équipés de casiers, douches et WC.
- Au rez-de-chaussée, nous avons un local à poussettes, un local technique et un local de rangement. Au même niveau, se trouve le relais d'assistants maternels.

Crèche des Vignes

La crèche est divisée en trois sections accueillant 20 enfants chacune :

Une section des pitchouns (accueille les enfants de 3 mois à 20 mois) :

- Un espace de jeux qui évolue en fonction du développement psychomoteur des enfants ;
- Deux dortoirs ;
- Une salle de change ;
- Un espace séparé pour les repas ;
- Un vestiaire.

Une section de roudoudous (accueille les enfants de 12 mois à 3 ans) :

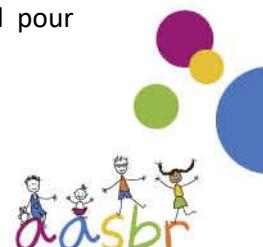
- Une salle de jeux, équipée d'une structure de motricité, d'un coin repos ;
- Une salle de change avec WC ;
- Un dortoir ;
- Une salle de repas, installée dans l'ancien vestiaire. Cet espace est dédié aux repas et aux goûters ;
- Un espace vestiaire.

Une section des lutins (accueille les enfants de 2 ans à 4 ans) :

- Une salle jeux avec différents coins (jeux libres, construction, voitures et train, repos, lecture). Cette salle sert de dortoir ;
- Une salle de bain ;
- Un espace vestiaire ;
- Un espace salle à manger pour les repas.

Les autres espaces :

- Le hall pour des jeux de motricité, activités en petits groupes. Le hall est central pour l'itinérance ludique
- La cuisine aménagée pour la confection des repas ;



- La linge et buanderie, avec une machine à laver et un sèche-linge.
- Un espace doux (cabane « douce ») aménagé dans une salle à l'extérieur des sections

À l'extérieur, un grand jardin permet aux enfants de jouer en plein air. Il est composé de trois parties aménagées en fonction des différents âges des enfants, séparables par des portes.

Un espace « cour » permettant les jeux de trotteur, vélo ... un espace « herbe synthétique » plus adaptée aux tous petits, et enfin un espace « jardin » avec un mini potager.

La structure dispose également d'un bureau permettant d'accueillir les familles pour divers rendez-vous ainsi que d'effectuer les diverses tâches administratives réalisées par l'assistante administrative et le binôme de direction.

L'équipe dispose d'une salle repas et d'un espace de repos.

Crèche familiale et service Midi Tatie

- La structure a une superficie de 117 m² ;
- Une salle de jeux très lumineuse de 32.70 m² ;
- Une salle d'attente pour les familles ;
- Cette même salle est utilisée, pour les assistants maternels, pendant les temps de paroles et les ateliers de jeux ;
- Un bureau pour les éducatrices de jeunes enfants, l'infirmière et la secrétaire ;
- Un bureau attenant, celui de la directrice.

4.4 Les investissements et travaux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Travaux et réparations :

Halte Garderie La Maisonelle

- Remplacement de 2 vélux dans les chambres des enfants
- Remplacement de la chaudière
- Intervention sur les caches radiateurs pour améliorer la diffusion de la chaleur

Crèche de l'Ill

- Mise en place d'un panneau sur la terrasse pour sécuriser l'espace des bébés mitoyen de la terrasse voisine
- Menuiserie diverse
- Intervention régulière sur le lave-linge et sèche-linge
- Suite à un dégât des eaux, intervention sur le faux plafond par les équipes de la ville
- Reprise régulière des systèmes de ventilation
- Remise en peinture de la section des bébés et de la salle de motricité
- Décrassage du sol de la salle de motricité

Crèche des Vignes

- Travaux d'imperméabilisation de la toiture
- Nouvelle clôture de l'espace extérieur : et Lister le type de travaux et maintenance sur la période
- Peinture du couloir allant du hall à la section des grands



- Changement des stores extérieurs existants

Crèche familiale et service Midi Tatie

- Changement des vitrages des bureaux et pose de volets par la propriétaire des lieux
- Remplacement d'une baie vitrée dans la salle de jeux
- Mise en conformité des prises électriques
- Reprise constante des dalles de plafond suite à des infiltrations

Investissements :

Halte Garderie La Maisonelle

- Achat d'une bibliothèque à roulettes
- Achats d'une assise adulte de type tabouret à roulettes
- Achats de modules Snoezelen

Crèche de l'ILL

- 1 lave-vaisselle
- 3 tabourets à roulette avec dossier

Crèche des Vignes

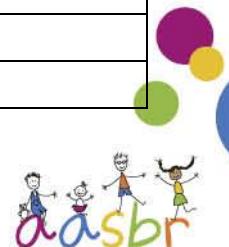
- Réfrigérateur pour l'espace cuisine du personnel
- Achat de tapis pour les enfants
- Achat de matériel ergonomique pour le personnel (chauffeuse, tabouret à roulettes, assises au sol)
- Pose de stores sur les verrières

Crèche familiale et service Midi Tatie

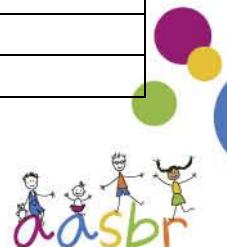
- 2 Tabourets à roulette
- 1 table à langer murale
- 1 Chaise haute
- 2 réhausseurs

4.5 Les contrats de maintenance et gestion des risques

Structure	Nature du contrat	Entreprise	Suivi par Ville	Suivi par AASBR
Crèche de l'ILL	intervention maintenance générale et petits travaux	KS SOLUTIONS		X
	Logiciel	AIGA		X
	Ascenseur	SCHINDLER		X
	Monte Charge	OTIS		X
	Maintenance des équipements de sécurité incendie	GTI	X	
	Dégraisseur	SCHNELL CUISINE		X
	Hotte de cuisine	SAPIAN		X



	lutte contre les nuisibles	RENTOKIL		X
	Vérifications sanitaires	LAREBRON		X
	Buanderie	LAVIBIEN		X
	Maintenance chauffage/eau chaude	POLYTHERM		X
	Vérifications installations Gaz	VERITAS		X
	Maintenance Cuisine	SCHNELL CUISINE		
	Panneaux solaires	sans objet Obsolète		X
Crèche familiale	intervention maintenance générale et petits travaux	KS SOLUTIONS		X
	Logiciel	AIGA		X
	Maintenance des équipements de sécurité incendie	GTI	X	
	entretien des locaux	PRO IMPEC		X
Crèche des Vignes	intervention maintenance générale et petits travaux	KS SOLUTIONS		X
	Logiciel	AIGA		X
	Contrat d'entretien des installations thermiques et aérauliques (chauffage, ECS, CT, adoucisseur)	BWT (traitement eau)		X
	Entretien toiture terrasse végétalisée	Régie	X	
	Maintenance des équipements de sécurité incendie	GTI	X	
	Dégraisseur	Wolff Environnement		X
	Hotte de cuisine	SAPIAN	x	
	lutte contre les nuisibles	RENTOKIL		X
	Vérifications sanitaires	LAREBRON		X
	Rideaux métalliques extérieurs	VERITAS		X
	aire de jeux	VERITAS		X
	espaces verts	EMI CRENO		X
	Panneaux solaires	sans objet Obsolète		X
Halte Garderie La Maisonelle	intervention maintenance générale et petits travaux	KS SOLUTIONS		X
	Logiciel	AIGA		X
	Contrat d'entretien des installations thermiques et aérauliques (chauffage, ECS, adoucisseur)+ fourniture du gaz	ESSE	X	
	Maintenance des équipements de sécurité incendie	GTI	X	
	entretien des locaux	PRO IMPEC		X
	espaces verts	MEINAU SERVICE		X
	aire de jeux	VERITAS		X



Le registre de sécurité propre à chaque établissement est entreposé dans un lieu connu de tous et à disposition. Il est présenté à chaque prestataire mandaté à intervenir et à le compléter.

Halte Garderie La Maisonelle

Exercice d'évacuation : 26/09/24

Exercice de confinement : 06/02/24 et 26/09/24

Vérification des installations électriques : 29/04/2024

Vérification des extincteurs : 20/08/2024

Vérification des alarmes incendie : 20/08/2024

Vérification des moyens de secours : 20/08/2024

Crèche de l'III

Exercice d'évacuation : 19/12/24 et 12/07/24

Exercice de confinement : 19/12/24 et 21/08/24

Vérification des installations électriques : 06 aout 2024

Vérification des extincteurs : 06 aout 2024

Vérification des alarmes incendie : 06/08/24

Vérification des moyens de secours : 06/08/24

Crèche des Vignes

Exercice d'évacuation : 22/02/2024-05/12/2024

Exercice de confinement : 21/03/2024-05/12/2024

Vérification des installations électriques : 16/07/2024

Vérification des extincteurs : 16/07/2024

Vérification des alarmes incendie : 16/07/2024

Vérification des moyens de secours : 16/07/2024

Crèche familiale et service Midi Tatie

Exercice d'évacuation : formation incendie + manipulation des extincteurs le 30 septembre 2024

Exercice de confinement : le 30 septembre 2024

Vérification des extincteurs : aout 2024

Vérification des alarmes incendie : aout 2024

II. LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

1. Les différents types d'accueil proposés

1.1 l'accueil régulier

- Besoins réguliers
- Selon planning défini dans le contrat d'accueil
- Connus d'avance
- A temps plein ou temps partiel
- Admission par la commission d'attribution



1.2 l'accueil ponctuel ou halte "garderie"

- Besoins ponctuels pour des enfants inscrits au sein de l'établissement (accueil pour durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier) ex : transition avant l'entrée en maternelle
- Place en fonction des disponibilités
- Gestion au jour le jour et en fonction des demandes
- Admission par le Responsable d'Etablissement directement

1.3 l'accueil d'urgence

- Pour faire face à un imprévu concernant le mode d'accueil habituel (enfant non inscrit au sein de l'établissement) ex : hospitalisation d'un parent, arrêt maladie de l'assistante maternelle...
- Place en fonction des modalités définies par la collectivité
- Gestion au cas par cas
- Admission par le Responsable d'Etablissement directement

2. Les conditions d'admission

L'inscription de l'enfant est obligatoirement réalisée par le ou les représentants de l'enfant qui exercent légalement l'autorité parentale sur l'enfant concerné par la demande d'accueil au sein de l'établissement.

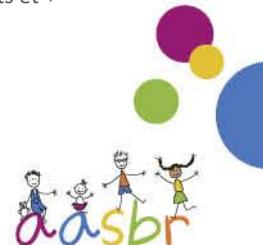
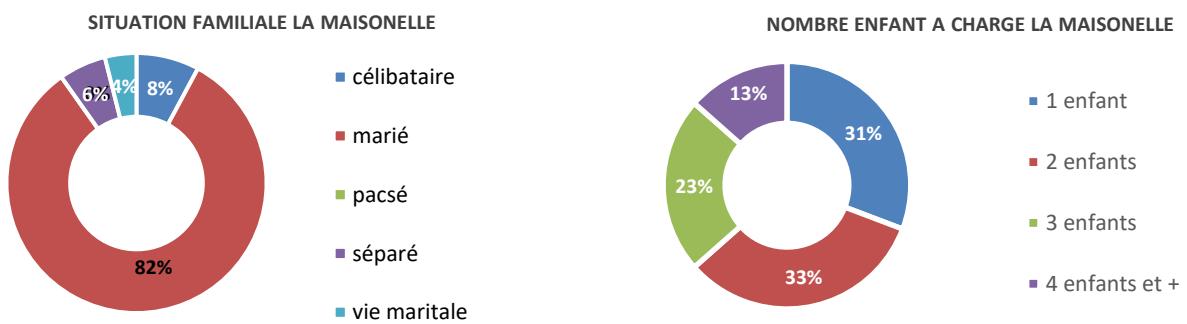
Les représentants sont invités à retirer un dossier d'inscription auprès du Relais Petite Enfance, guichet unique de la ville d'Illkirch Graffenstaden, ou directement en ligne sur le site internet de la ville d'Illkirch Graffenstaden

Les représentants sont avertis par la directrice de l'établissement dans le cas d'une confirmation d'attribution et dans le cas contraire par le Relais Petite Enfance par courrier ou par mail après la décision de la commission d'attribution des places de la ville.

3. Typologie des familles

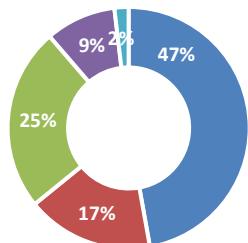
Halte Garderie La Maisonelle

Situation familiale et nombre d'enfants à charge

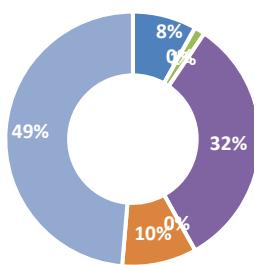


Situation professionnelle - CSP et revenus mensuels des familles

REVENUS MENSUEL DES FAMILLE LA MAISONELLE

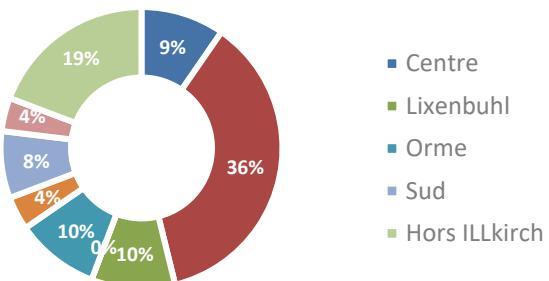


LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE DE LA MAISONELLE



Répartition selon les quartiers de la ville

QUARTIERS D'HABITATION DES FAMILLES LA MAISONELLE



Les familles fréquentant la Maisonelle sont pour majorité en couple, 6% sont des familles monoparentales.

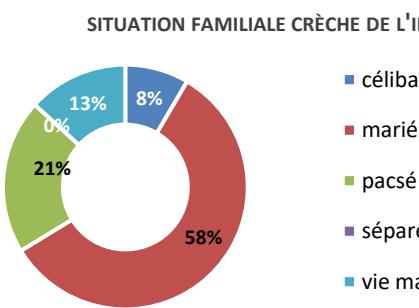
La composition des familles est quasi à l'équilibre entre 1 et 2 enfants à charge, 36 % des familles sont dites nombreuses avec 3 enfants et plus

La CSP employée est la plus représentée parmi les parents actifs et 49% d'entre eux sont sans activité professionnelle

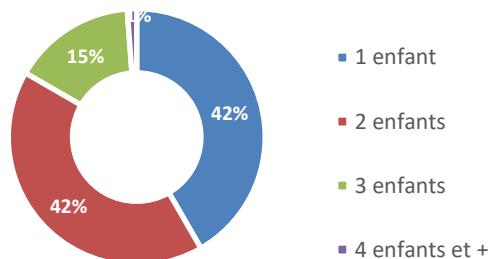
Les familles résident principalement sur les quartiers de Libermann et Lixenbuhl, puis vers le quartier de l'Orme, en toute proximité de la Maisonelle. La proximité géographique reste la motivation première

Crèche de l'ILL

Situation familiale et nombre d'enfants à charge

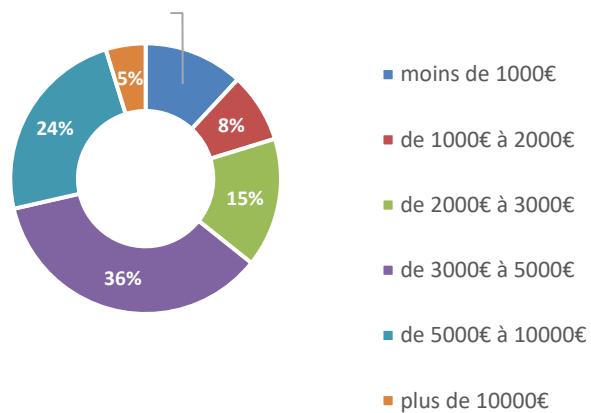


NOMBRE ENFANT A CHARGE CRÈCHE DE L'ILL

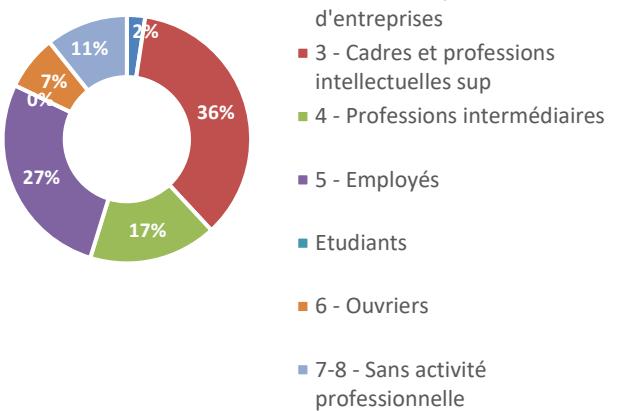


Situation professionnelle – CSP et revenus des familles

REVENUS MENSUEL DES FAMILLES LA CRÈCHE DE L'ILL

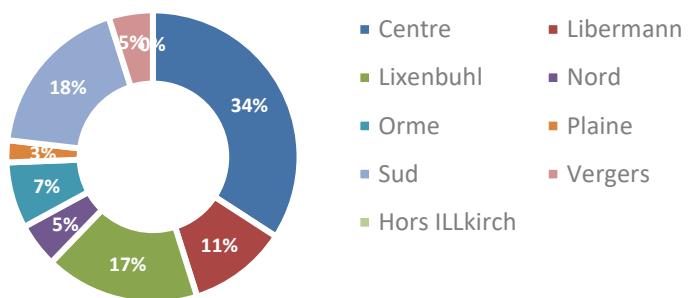


LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE DE LA CRÈCHE DE L'ILL



Répartition selon les quartiers de la ville

QUARTIERS D'HABITATION DES FAMILLES DE LA CRÈCHE DE L'ILL



L'ensemble des familles accueillies au multi accueil de l'ILL sont en couple et se composent majoritairement de 1 à 2 enfants.

89% d'entre eux ont une activité salariée dont 36% de cadres, 27% d'employés et 17% de professions intermédiaires.

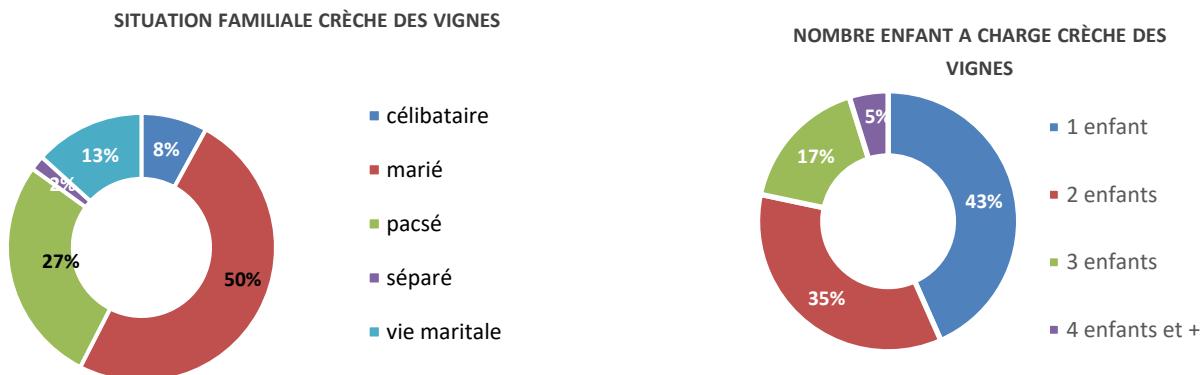
29% des familles disposent de revenus supérieurs à 5.000 € mensuel

Les familles du Centre sont les plus représentées, ce qui répond à la logique de l'emplacement géographique de l'établissement.

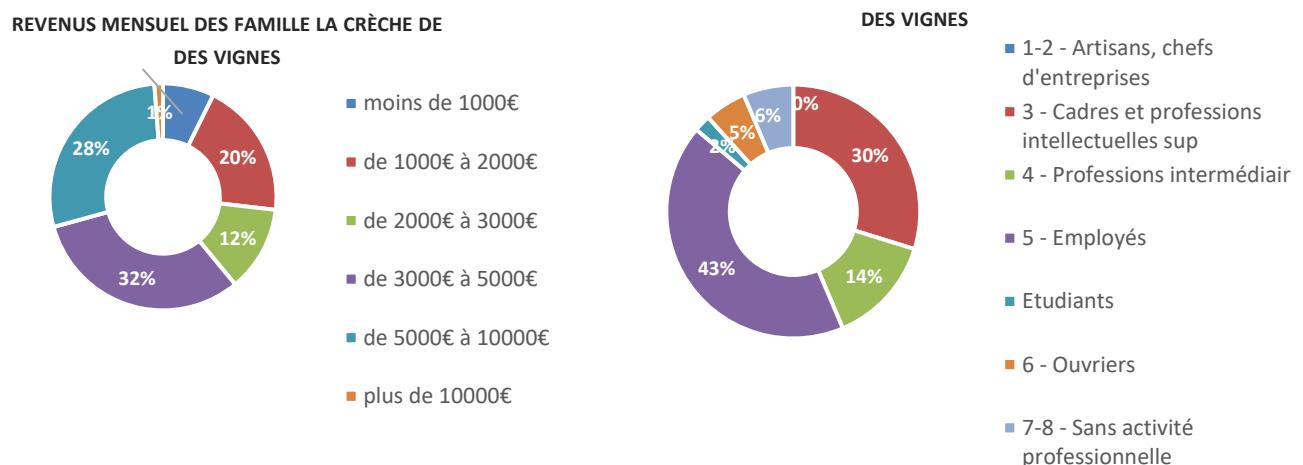


Crèche des Vignes

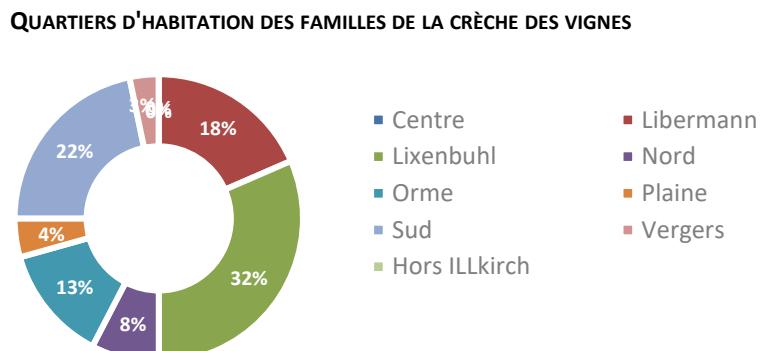
Situation familiale et nombre d'enfants à charge



Situation professionnelle – CSP et revenus des familles



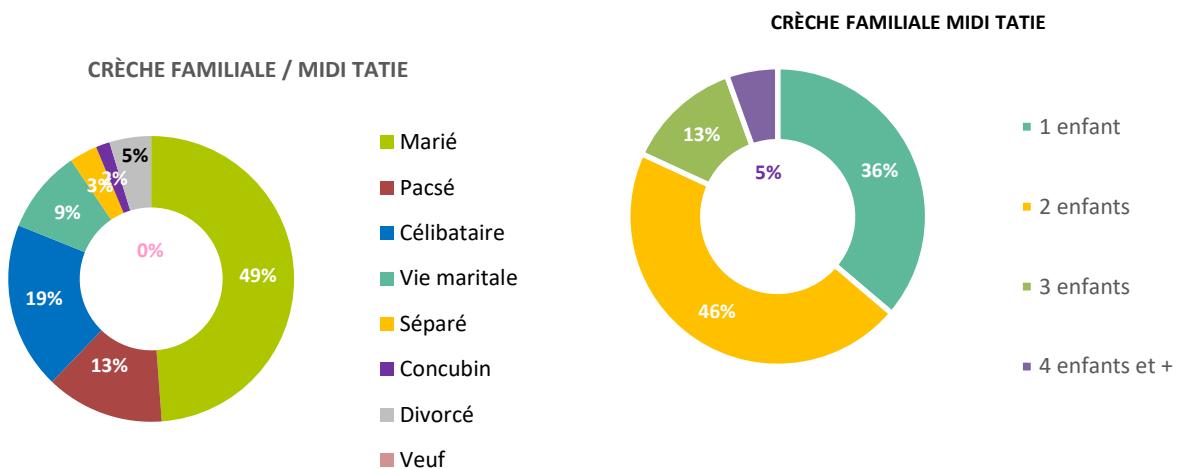
Répartition selon les quartiers de la ville



Nous dénombrons 13% de familles monoparentales sur la crèche des Vignes et les familles sont majoritairement constituées d'un enfant suivi de deux enfants
 94% des familles sont des actifs et la CSP des employés et des cadres sont largement représentées, 29% d'entre elles disposent de revenus supérieurs à 5000€ par mois.
 Les familles résident pour majorité sur les quartiers du Lixenbuhl et du sud, limitrophes à la crèche des Vignes.

Crèche familiale et service Midi Tatie

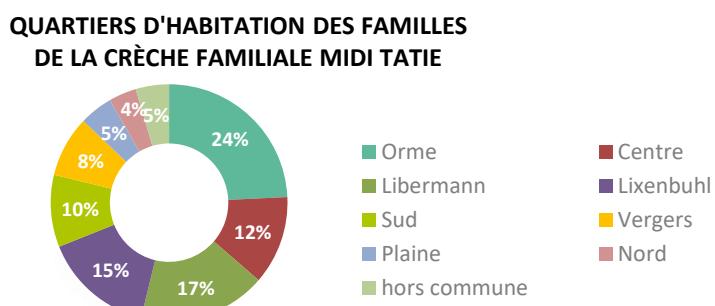
Situation familiale et nombre d'enfants à charge



Situation professionnelle et CSP



Répartition selon les quartiers de la ville



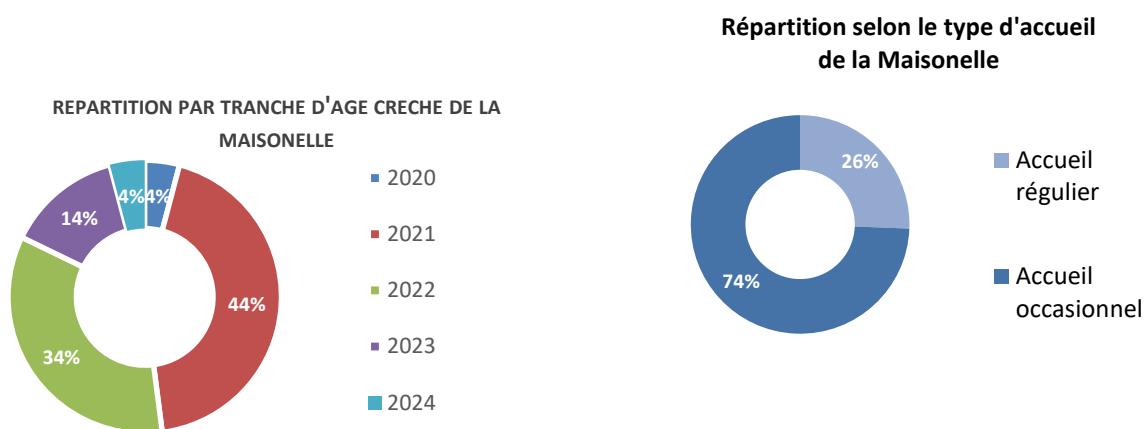
27% des familles sont monoparentales et sont majoritairement composées de 2 enfants.
 Employés et professions intermédiaires représentent 57% des CSP des parents, 18% sont cadres et 10% sont sans activité professionnelle
 Les assistantes maternelles étant réparties par secteur géographique sur la commune, le choix premier des familles est de favoriser la proximité depuis leur domicile

4. Occupation et analyse des contrats du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Halte Garderie La Maisonelle

Le nombre d'enfants accueillis en 2024 et répartition par tranche d'âge et types de contrat

73 enfants répartis en 68 familles inscrits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



Les enfants inscrits à la Maisonelle en 2024 sont principalement nés en 2021 et 2022 ce qui s'explique du fait de la volonté des familles d'utiliser ce mode d'accueil comme un lieu de socialisation à part entière. Seul 26 % des contrats sur 2024 sont établis sur un modèle régulier pour répondre au mieux aux besoins de souplesses des familles

Les parents réservent en moyenne 5 à 4 demi-journées par semaine et ont une large préférence pour les matinées.

Le mercredi est une journée pour laquelle l'occupation est moindre.

Enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chronique

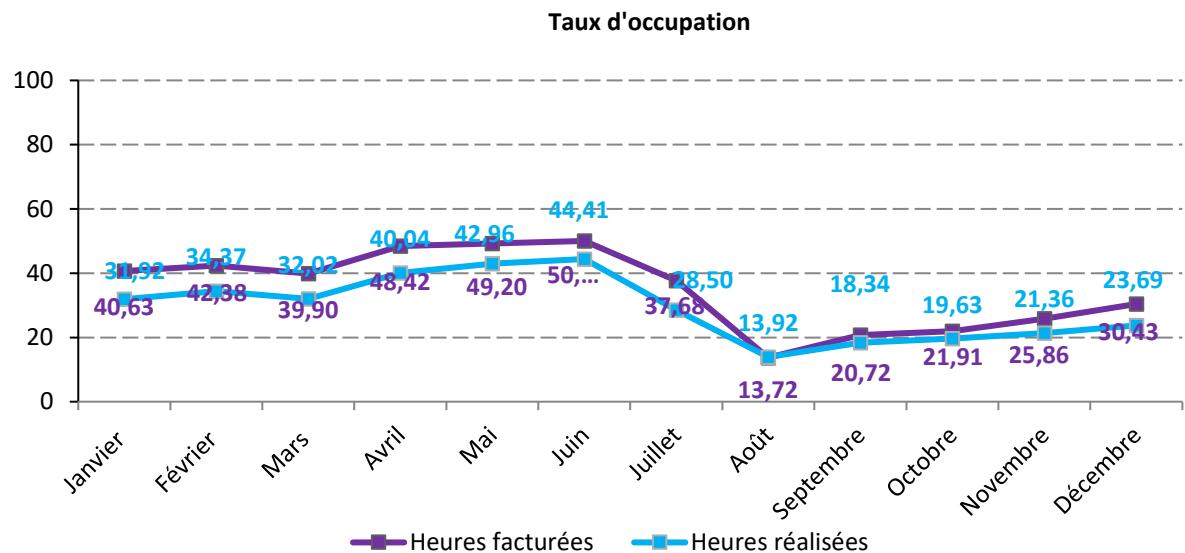
Pendant cette période, 3 enfants en situation de handicap ou en cours de détection ont été accueillis

Participation financière des familles ; en moyenne et par tranche du plancher au plafond

Le tarif minimum est de 0.24€ euros, le maximum est 1.96€ et le tarif moyen est de 0.66€.



Taux d'occupation



- Nombre de jours d'ouverture : 225
- Nombre heures potentielles : 44.421 heures
- Nombre heures facturées : 15.965
- Nombre heures réalisées : 13.324
- Taux d'occupation sur heures facturées : 35,94%
- Taux d'occupation sur heures réalisées : 30%

Pour la première période du 1^{er} janvier au 31 juillet : 56 enfants inscrits

Pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre : 40 enfants inscrits.

Les enfants nés en 2021 qui représentaient à eux seul la moitié des enfants inscrits ont intégré l'école à la rentrée de septembre.

Les adaptations se sont échelonnées de septembre à décembre et se poursuivent tout au long de l'année.

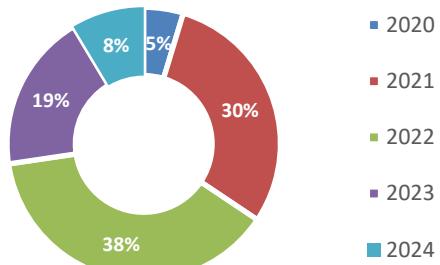
Crèche de l'Ill

Le nombre d'enfants accueillis en 2024 et répartition par tranche d'âge et types de contrat

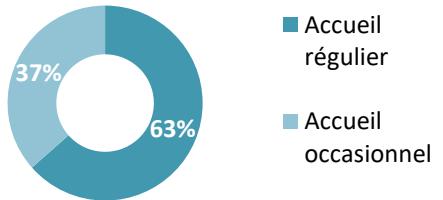
128 enfants inscrits sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE CRECHE DE L'ILL



Répartition selon le type d'accueil de l'ILL



Les enfants nés en 2020 2021 et 2022 forment des groupes homogènes qui correspondent à nos groupes d'enfants en section. Les enfants nés en 2021 ont quitté la crèche pour intégrer l'école et sont progressivement remplacés par ceux nés en 2024. Toutefois, nous ne sommes pas encore à l'équilibre.

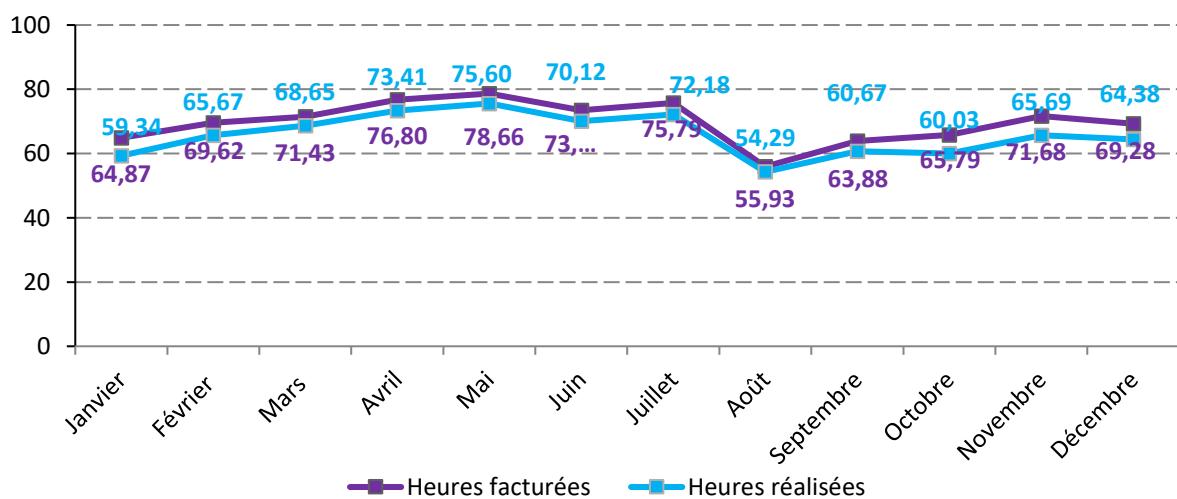
Les enfants nés en 2020 ont été scolarisés en septembre et demeurent inscrits les mercredis et vacances scolaires.

Participation financière des familles ; en moyenne et par tranche du plancher au plafond

Le tarif minimum est de 0,27€, le maximum de 4,16€ et le tarif moyen de 2,05€

Taux d'occupation

Taux d'occupation



- Nombre de jours d'ouverture : 224
- Nombre heures potentielles : 140.740
- Nombre heures facturées : 98.715
- Nombre heures réalisées : 92.997
- Taux d'occupation sur heures facturées : 70,14%
- Taux d'occupation sur heures réalisées : 66,08%



Pour la première période du 1^{er} janvier au 31 juillet : 86 enfants inscrits

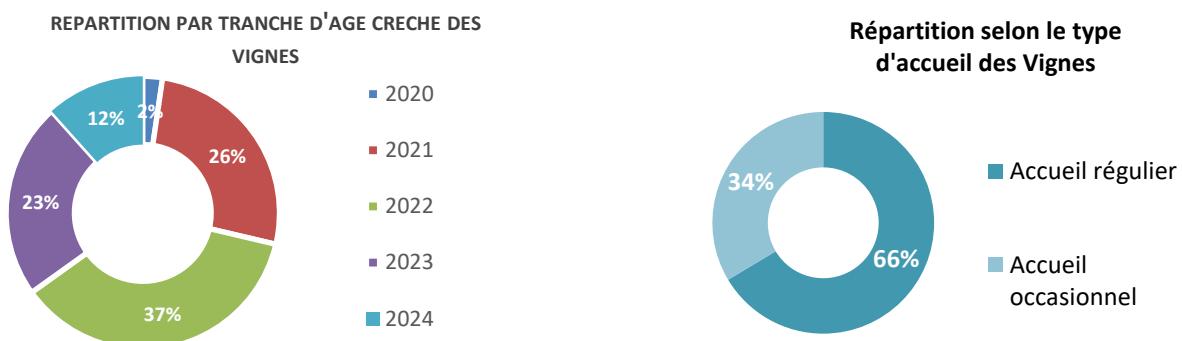
Pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre : 76 enfants inscrits.

Les heures en début et fin de journée ne sont que très peu exploités. Entre 7h30 et 8h nous comptons une moyenne de 5 enfants et en fin de journée sur le créneau de 18h à 18h30, une moyenne de 2 enfants et au-delà de 18h30, un enfant accueilli de manière ponctuelle

Crèche des Vignes

Le nombre d'enfants accueillis en 2023 et répartition par tranche d'âge et types de contrat

129 enfants inscrits sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



Les groupes d'âge sont quasi à l'équilibre, et sont le reflet des 3 sections. Les enfants nés en 2021 ont quitté la crèche cet été pour intégrer l'école maternelle et sont pour partis remplacés par les enfants nés en 2024.

Nous comptons 89 enfants inscrits en contrat régulier et 45 enfants inscrits en contrat occasionnel. Sont intégrés dans les accueils occasionnel les contrats dont les plannings sont variables à la semaine ou au mois.

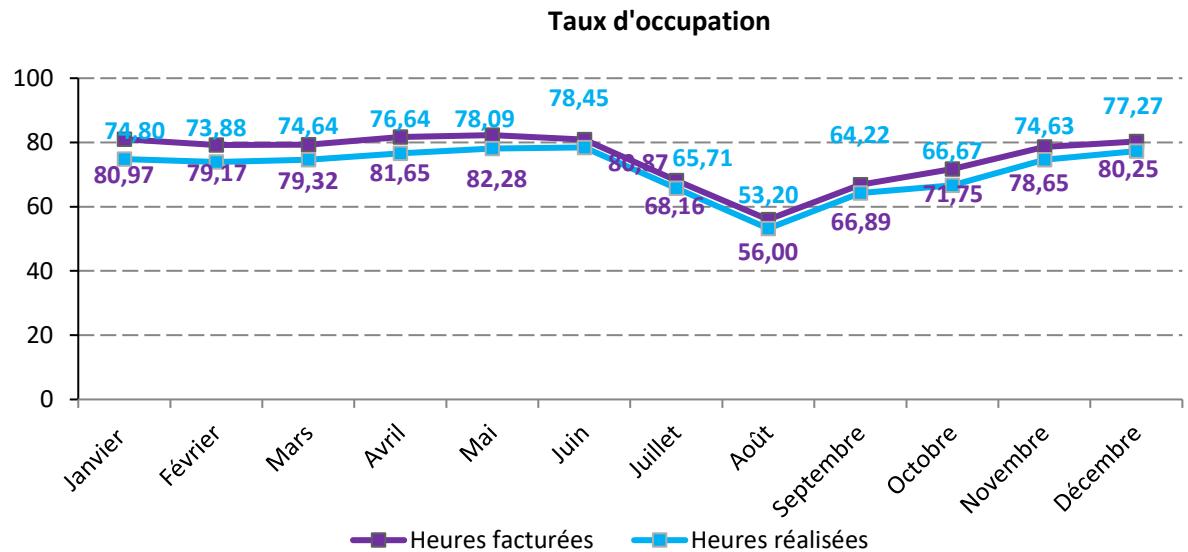
Tous les contrats passent en occasionnel pendant l'été afin de répondre au mieux aux besoins des familles

Participation financière des familles ; en moyenne et par tranche du plancher au plafond

Le tarif minimum est de 0,24 €, le maximum est 4,25 € et le tarif moyen est de 2,08 €.



Taux d'occupation



- Nombre de jours d'ouverture : 220
- Nombre heures potentielles : 133.720
- Nombre heures facturées : 100.966
- Nombre heures réalisées : 95.537
- Taux d'occupation sur heures facturées : 75,51%
- Taux d'occupation sur heures réalisées : 71,45%

Pour la première période du 1^{er} janvier au 31 juillet : 77 enfants inscrits

Pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre : 83 enfants inscrits.

Les heures en début et fin de journée ne sont que très peu exploités. Entre 7h et 7h30, nous accueillons ponctuellement 1 enfant, et entre 7h30 et 8h nous comptons 1 à 2 enfants. Au-delà de 18h, 1 enfant est ponctuellement encore présent.

Crèche familiale et service Midi Tatie

Le nombre d'enfants accueillis en 2023 par tranches d'âges

Nous comptons un total de 123 enfants inscrits en crèche familiale et 88 en Midi tatie sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

- 23 enfants de 2019
- 25 enfants de 2020
- 28 enfants de 2021
- 23 enfants de 2022
- 15 enfants de 2023
- 8 enfants de 2024

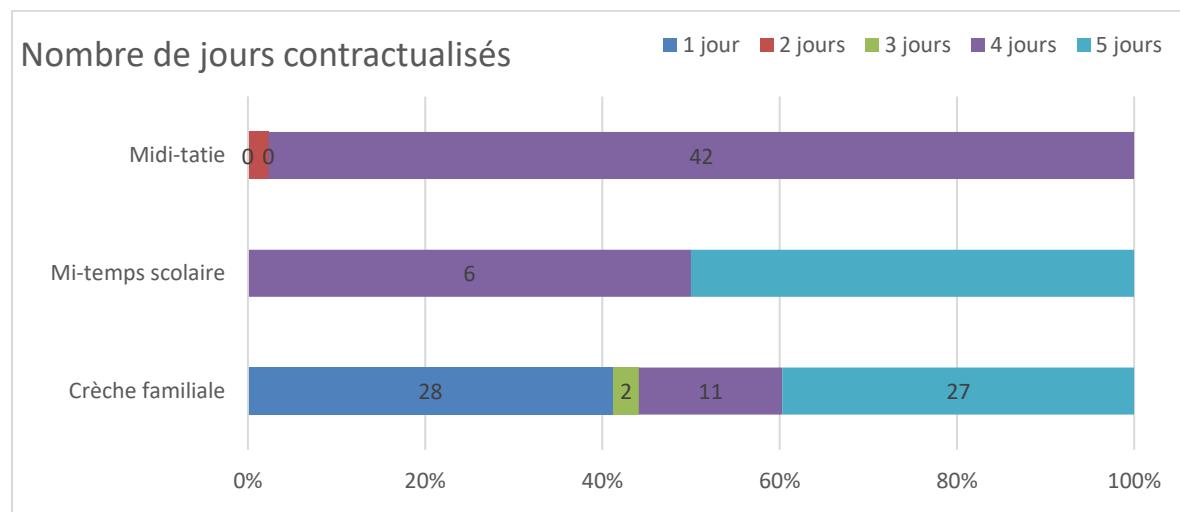


La répartition des contrats par type d'accueil (réguliers, ponctuels et urgence)

	CF Régulier	CF Ponctuel	CF Cible forfait	CF Contrat Vacances	MT cible	MT - 4 ans	MT +4 ans	MT + 6 ans	MT +6ans hors VI
01/01/24 au 31/08/24	93	6	3	155		30	54	8	1
01/09/24 au 31/08/24	77	5	4	46	1	24	31		
Total 2024	170	11	7	201	1	54	85	8	1

2 accueils d'urgence ont été proposés à 2 familles en octobre et décembre 2024

Les différents contrats en accueil régulier de 1 à 5 jours



Les familles optent principalement pour des contrats de 5 et 4 jours par semaine.

Les contrats d'une journée concernent les enfants scolaires en MT qui ajoutent le mercredi dans le cadre de l'accueil de la crèche familiale. Ce sont ces mêmes enfants qui vont ajouter des contrats spécifiques durant les vacances scolaires.

Il existe au moins des contrats cible pour lesquels les horaires sont communiqués en début de chaque mois

Enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques

En 2024, 11 Projets d'Accueil Individualisé (PAI) ont été mis en place.

2 PAI liés à un problème alimentaire,

8 PAI liés à un problème pulmonaire.

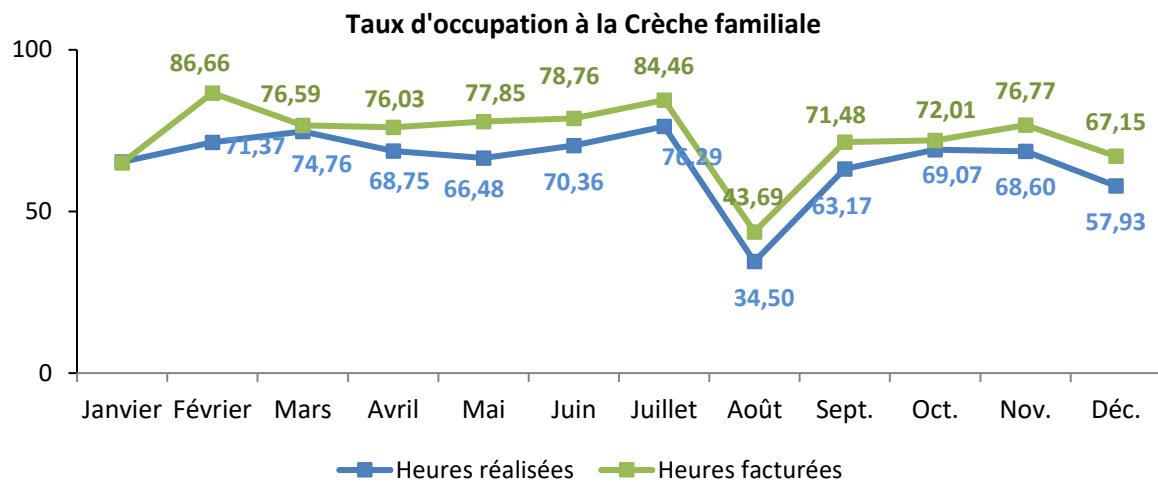
1 PAI lié à un problème contact animaux

Participation financière des familles en moyenne

	2024	Tarif incluant + 6 ans
CF	1,24	
MT	1,20	1,40

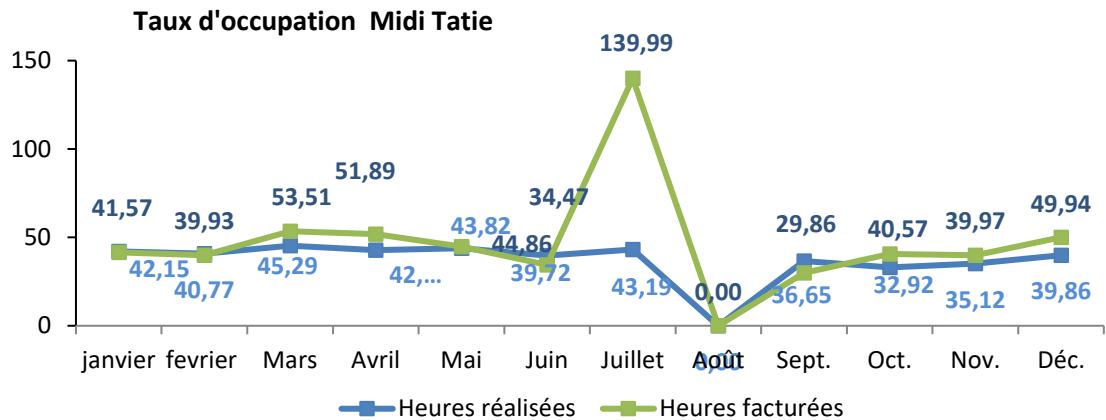


Taux d'occupation



CRECHE FAMILIALE

- Nombre heures potentielles : 119.520
- Nombre heures facturées : 87.243
- Taux occupation facturé : 73%
- Nombre heures réalisées : 78.414
- Taux occupation réalisées : 65,55%



MIDI TATIE

- Nombre heures potentielles : 66.240
- Nombre heures facturées : 28.419
- Taux occupation facturé : 49,94%
- Nombre heures réalisées : 26.189
- Taux occupation réalisées : 39,86%



III. QUALITE D'ACCUEIL - PROJETS PEDAGOGIQUES

1. La délégation de service

L'AASBR poursuit un but social général, sans aucun but lucratif, politique ou religieux et est inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg au volume XVIII n°55.

Nous endossons en pleine connaissance de cause les missions de continuité de service public qui nous sommes confiées, avec la volonté constante de satisfaire les familles et la collectivité.

De par notre organisation de proximité constituée de services supports mobiles et disponibles (RH, finances, gestion des familles, référent pédagogique, référent santé, maintenance et sécurité), nous avons la volonté d'accompagner et soutenir nos directeurs de manière réactive.

L'AASBR dispose d'une équipe de salariés qualifiés « volants », nommée Pool, dédié à l'organisation des remplacements pour assurer la continuité de service. Nos établissements d'accueil collectif ont pu bénéficier de leur appui.

Des échanges réguliers ont lieu entre la ville et la responsable de secteur de l'AASBR ou les directrices des établissements d'Illkirch.

L'AASBR et les représentants de la ville ont eu l'occasion de collaborer lors des comités de suivi et de pilotage, de la CCSPL et de la CTAP

2. Qualité des repas

L'alimentation est un sujet sensible et une priorité pour l'AASBR.

L'AASBR veille au strict respect des exigences de la loi Egalim à savoir : 50% de produits sous signe de qualité et d'origine dont minimum 20% de Bio, réduction de l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire et intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'AASBR a choisi de travailler avec Transgourmet qui est un acteur reconnu dans son domaine. Les pratiques cadrées permettent de respecter les critères de qualité avec une exigence de traçabilité.

Chaque professionnel contribue à garantir une qualité alimentaire en respectant les différents protocoles et consignes prévus dans l'établissement. L'allaitement, la conservation du lait maternel font également l'objet de points de vigilance à respecter.

Halte Garderie La Maisonelle

Les gouters proposés sont livrés quotidiennement par notre prestataire, l'Alsacienne de Restauration dont la cuisine centrale se situe à Erstein.

Les gouters sont élaborés par une diététicienne et répondent au cahier des charges imposé.

Crèche de l'Ill et Crèche des Vignes

La cuisine est réalisée sur place, d'après les menus élaborés par la diététicienne de Transgourmet qui est également notre fournisseur.



Un laboratoire indépendant effectue des prélèvements 4 fois dans l'année

Crèche familiale et service Midi Tatie

Les assistantes maternelles s'engagent à respecter une charte qualité qui a été mise en place au sein de la crèche familiale et de son service Midi Tatie dans le respect du contrat nous reliant à la ville d'Illkirch

3. Intégration des établissements dans leur environnement : partenaires et intervenants

Nos établissements s'inscrivent dans une dynamique de quartier et plus largement dans la dynamique générale de la ville d'Illkirch. Cette ville offre une diversité de possibilités dans de multiples domaines (social, médico-social, éducatif, local...) et ces richesses sont mises au service des enfants, de leurs parents et des équipes.

3.1 Social et Médico-Social

Le lien avec nos partenaires institutionnels médico-sociaux, permet d'améliorer le travail de prévention précoce, de renforcer l'accueil individualisé d'enfants en difficulté ou porteur de handicap afin d'offrir un espace de socialisation et d'éveil adéquat à chacun.

Nos équipes développent un travail de partenariat avec le réseau **institutionnel local (CAMSP/PMI/CMP)** afin de mettre en œuvre un travail de prévention et de partenariat avec ces **services sociaux** auprès desquels les professionnels de l'établissement pourront trouver **conseils, solliciter l'avis et orienter, si besoin, les familles.**

Halte Garderie La Maisonelle

La halte garderie a vocation à s'inscrire dans la dynamique sociale du quartier d'où la richesse des partenariats.

- La PMI : travail en collaboration pour le suivi des familles
- Le CMP : orientation des familles vers le CMP si besoin
- CENTRE MEDICO SOCIAL : réunion de concertation avec les différents professionnels socio-éducatifs concernant le suivi de certains enfants
- Le CRHEP : intervention ponctuelle
- LE GRENIER : orientation réciproque de familles
- GROUPE LIEBERMANN : lien avec les partenaires du quartier, actions petite enfance commune (ex : la grande lessive, semaine contre les écrans...)
- L'accueil de jour : partenariat avec les éducateurs de l'accueil de jour dans le but de faciliter la transition entre les deux lieux pour les enfants accueillis

Pour nos établissements collectifs de Ill et Vignes, la PMI est notre premier partenaire auquel s'ajoute le centre ressource de l'ADAPEI selon les besoins

Crèche familiale et service Midi Tatie

La Crèche Familiale est en lien constant avec la PMI qui est décisionnaire pour les agréments d'accueil aux assistants maternelles.



L'agent administratif envoie les bulletins d'entrée et de sortie des enfants

D'autres partenariats (Centre Ressources Petite Enfance et Handicap, Plateforme de Coordination et d'Orientation, CMP) sont envisagés lorsque certaines situations le nécessitent.

3.2 Culturel

Halte Garderie La Maisonelle

- La médiathèque
- Le parc à proximité
- Le phare de l'Ill

Crèche de l'Ill

- Les enfants bénéficient de la proximité de la médiathèque d'Illkirch pour proposer des expéditions littéraires

Crèche des Vignes

- Les enfants se rendent régulièrement à la médiathèque pour écouter des histoires et emprunter des livres.
- Nous nous rendons également au jardin partagé du Centre Socio Culturel pour réaliser des plantations, prendre soin des plantes et récolter la production de celles-ci.

Crèche familiale et service Midi Tatie

- La médiathèque
- Le parc Friedel
- Le phare de l'Ill
- Jardin partagé
- écoles

Les divers équipements et services de la Ville d'Illkirch (CSC du Phare de l'Ill, Médiathèque Simone Veil, l'Illiade, les parcs et jardins, les écoles, le LAPE et le RPE) offrent de nombreuses possibilités aux dynamiques partenariales. Les assistantes maternelles étant mobiles, les ateliers d'éveil sont organisés sur les divers lieux.

3.3 Intervenants extérieurs

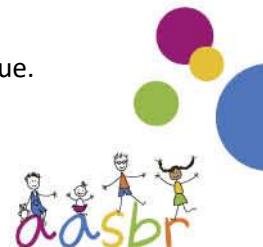
Halte Garderie La Maisonelle

La Maisonelle bénéficie de l'intervention d'une bénévole de l'association « lire et faire lire » : à raison d'une fois par mois, elle partage sa passion du livre et de la narration.

Des séances de yoga pour tous petits sont proposées : éveil corporel et retour au calme avec une intervenante de l'association « autour du baobab » intervenant une fois par mois

Crèche de l'Ill

L'activité psychomotrice « Zumbalazoum » animée par Priscilla, offre un temps où les enfants peuvent sauter, jouer, imiter et laisser libre cours à leur imagination ainsi qu'à leur sens artistique. Elle contribue au développement général sur le plan moteur, affectif et cognitif. Ils prennent



conscience des notions fondamentales telles que l'espace, l'équilibre, la pesanteur...au travers de gestes ludiques (tourner, virevolter, sauter, ...).

L'éveil musical animé par Margaux puis par Benjamin: une fois par mois environ, notre intervenant extérieur, conduit avec tous les différents groupes d'âge une activité d'éveil sensoriel avec la découverte des sons à l'aide d'instruments et de matériels variés.

Les ateliers « C'est Génial » animés par Gloria (docteur en Biologie Moléculaire): ces ateliers scientifiques suscitent la curiosité des enfants et développent leur éveil sensoriel.

Sur les séances programmées en matinée, en binôme avec une professionnelle, elle aborde des ateliers sur un thème particulier (« les sonorités », « ce qui coule, ce qui flotte », « les mouches », « l'effet des aimants », ...). Les enfants participent à ces ateliers d'éveil dans un cadre et une ambiance propice à différents apprentissages. Les ateliers proposent de nombreuses découvertes (expériences tactiles, olfactives, visuelles, gustatives, motrices, sociales, langage...).

« Le temps des histoires » en partenariat avec l'association « Lire et faire lire » : les bénévoles de l'association « Lire et Faire Lire » nous offrent une part de leur temps pour enchanter le quotidien des enfants.

Les ateliers « Guede morje » (« Bonjour ») de sensibilisation à l'Alsacien

L'objectif premier de cette activité est de proposer aux enfants une sensibilisation au dialecte alsacien pour les familiariser avec cette langue. Michèle et Sylvia accueillent des petits groupes d'enfants autour de lectures, chansons et comptines en alsacien, dans la salle polyvalente. Les enfants découvrent dans le plaisir, les sonorités de la langue alsacienne. La motivation des deux intervenantes suscite l'intérêt et la curiosité des enfants.

Crèche des Vignes

L'intervention de professionnels extérieurs en crèche ouvre les enfants au monde social et culturel qui les entoure. Grâce à leurs compétences spécifiques, ces intervenants proposent des expériences ludiques et éducatives variées, stimulant la curiosité, les compétences sociales et la sensibilité à la diversité des tout-petits. Ces interactions enrichissantes, hors du cadre habituel, participent également à la diffusion de pratiques innovantes auprès du personnel de la crèche, contribuant ainsi à améliorer la qualité globale de l'accueil.

→ Éveil à l'alsacien : Chaque mercredi après-midi de janvier à juin 2024 (sauf vacances scolaires), une enseignante et une bénévole de l'association « lire et faire lire » sont venus raconter des histoires et chanter en alsacien. L'utilisation de la langue régionale en crèche favorise le développement culturel et linguistique des enfants, et renforce leur identité locale.

→ Éveil corporel : Priscilla est venue deux fois par mois de janvier à juin 2024 (sauf vacances scolaires) pour animer des séances de baby danse. Regroupés dans le hall ou dans le dortoir des roudoudous, les enfants (même les non marcheurs) peuvent ainsi se dérouler et développer leur motricité en rythme et en musique.

→ Éveil musical : nous avons changé d'intervenant. Micaël Berger, musicien et professeur de musique, intervient depuis janvier 2024 deux fois par mois auprès des 3 sections.

Crèche familiale et service Midi Tatie

Le musicien intervenant de la Crèche Familiale, anime des temps d'éveil musical pour les enfants et les assistantes maternelles de la Crèche Familiale, à raison d'une fois toutes les trois semaines environ.



4. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique concrétise les intentions éducatives de l'AASBR et de ses établissements. Il permet de fixer un cadre aux orientations de la structure. Le projet pédagogique reflète les engagements pour les enfants déclinés dans le projet éducatif. Il s'enrichit de la personnalité de chacune des équipes de terrain ce qui permet une réelle richesse de propositions et un engagement de la part de l'équipe qui s'investit dans la réflexion de ce projet.

4.1 Les activités d'éveil, culturelles et artistiques

Qu'elle soit nommée activité dirigée, encadrée, éducative, ludique ou d'éveil, une activité doit rester pour l'enfant **une invitation à jouer**. L'essentiel étant que l'enfant soit libre de ses mouvements, et qu'il éprouve du plaisir à faire par lui-même, et à son rythme : le contraire priverait l'enfant de toute créativité !

L'essentiel est de trouver un équilibre entre l'activité proposée par l'adulte et la liberté pour l'enfant de développer sa créativité. Pour l'enfant tout est découverte à partir du moment où **il est acteur** de ses expériences !

L'éveil artistique et culturel accompagne les enfants dans la construction de leurs goûts, de leurs choix et dans leur découverte du monde. Les arts et la culture répondent à leurs besoins fondamentaux-cognitifs, émotionnels et d'expression par le langage – et développent leur imaginaire. L'éveil artistique constitue un levier indispensable à la découverte du monde et de ses richesses.

4.2 La libre circulation

Plusieurs établissements collectifs de l'AASBR, ont souhaité mener une réflexion autour **de la libre circulation de l'enfant** en crèche. L'idée principale étant d'offrir à l'enfant une place centrale tant dans l'espace que dans le jeu libre. **L'enfant est auteur et acteur de son jeu**, il décide de ce qu'il va faire, au moment où il le souhaite. L'enfant aura le choix de se diriger vers les jeux qui répondent à son intérêt du moment.

Le principe de la libre circulation consiste à laisser les enfants explorer leur environnement et à ouvrir les portes. Ceux-ci peuvent décider d'aller vers tel ou tel espace selon leur volonté, s'ils s'en sentent capables et suffisamment « sûres ». Ainsi, la libre circulation entraîne le décloisonnement des groupes et donc des tranches d'âges d'enfants accueillis.

L'important pour l'enfant c'est d'avoir tout à la fois, la liberté de choisir son jeu et la liberté de se mouvoir dans tous les espaces de jeux de la crèche.

Laisser circuler les enfants librement dans toute la crèche ne veut pas dire qu'il n'y a pas de limites, il ne s'agit pas de tout laisser faire à l'enfant, lui poser un cadre et des limites est essentiel pour sa sécurité affective et physique. Par sa bienveillance, dans un cadre sécurisant et contenant, l'adulte veillera à prendre soin de chaque enfant.

4.3 L'aménagement des espaces

L'aménagement de l'espace dans les établissements collectifs est fondamental et indispensable pour



mettre en œuvre un accueil de qualité. C'est le résultat d'un travail d'équipe, il doit correspondre à la réglementation en vigueur, être adapté à l'âge de l'enfant, à ses besoins et à ses intérêts. Il doit être adéquat aux choix éducatifs et pédagogiques de l'établissement. Il prend en compte les besoins individuels des enfants pour leur permettre d'être des explorateurs permanents dans un milieu rassurant, et stimulant leur curiosité.

Un espace bien géré, c'est aussi un véritable plaisir à travailler. Quand il est bien aménagé, c'est un espace qui donne envie, qui est beau, esthétique, où l'enfant comme l'adulte se sentent bien, en sécurité, où chacun peut respirer et se retrouver.

C'est aux professionnels de la petite enfance de penser, d'une façon générale, le cadre ludique parfaitement adapté dans lequel l'enfant pourra grandir, mais aussi l'espace fonctionnel dans lequel l'adulte et l'enfant trouveront leur place.

4.4 Les postures professionnelles

Le positionnement de l'adulte dans l'espace, la rythmicité de ses déplacements, de ses paroles, ses postures, influencent le comportement de l'enfant. Un adulte calme, qui joue au milieu des enfants, sans jamais contraindre la participation de l'enfant, pose une base de sécurité affective.

Pour que l'enfant puisse jouer, découvrir son corps, explorer l'espace, manger, dormir... il a besoin de se sentir en sécurité tant physique, qu'affective. La sécurité affective va s'appuyer essentiellement sur la qualité de la relation adulte-enfant.

L'adulte en se mettant à la hauteur de l'enfant, en se mettant en jeu, montre à l'enfant sa présence bienveillante. Ce sont ces postures, rassurantes, discrètes qui guideront l'enfant sur le chemin de l'autonomie, en valorisant la confiance en soi de chacun.

L'adulte est visible de tous, c'est un « phare » qui éclaire et sécurise le jeu de l'enfant. Présent et disponible, il verbalise certaines actions de l'enfant, valorise ses expériences et le sécurise à travers le langage.

Halte Garderie La Maisonelle

Les types d'accueil étant très variés à la Maisonelle, et les enfants s'inscrivant occasionnellement, le déroulé des demi-journées d'accueil est réfléchi autour de repères et de rituels sécurisants aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Aussi chaque matinée et chaque après-midi est rythmée de manière identique pour que chacun puisse se projeter.

Aussi, un temps de regroupement en chansons est proposé sur chaque demi-journée, ainsi qu'une collation pour le plaisir de se retrouver autour d'une grande tablée.

Une mascotte a fait son apparition ; elle participe à la vie des enfants en journée au sein de la Maisonelle et chaque week-end, un enfant a la possibilité de l'inviter à la maison.

Sont régulièrement proposés des ateliers contes, sensoriels ou encore culinaires permettant ainsi d'exploiter tous les espaces de la Maisonelle :

Une fois par semaine est proposé un atelier Snoezelen, espace doux dont l'objectif est de stimuler les sens

Une fois par mois, un atelier parent-enfants : les familles sont invitées à partager un atelier avec leur



enfant sur un temps précis.

Crèche de l'ILL

Dans le cadre du projet pédagogique de la structure, le rôle des professionnels s'articule autour des missions suivantes :

- Aménager un environnement affectif, relationnel, spatial pour inviter les enfants à créer eux-mêmes les itinéraires de leur développement et de son épanouissement.
- Répondre aux besoins des enfants en utilisant l'observation comme outil de travail.
- Proposer des activités variées et épanouissantes.
- Susciter l'imagination et les capacités créatives des enfants.
- Favoriser le développement du langage. Notamment, l'utilisation de la langue des signes soutient l'émergence du langage oral. L'objectif premier de ce projet est de calmer les frustrations chez les tous petits.
- Permettre échange et émergence de questions sur son propre travail.
- Soutenir et accompagner les parents dans leur questionnement.

👉 Focus sur la pédagogie Pikler et sur la méthode Montessori

La pédagogie Montessori

La pédagogie Montessori est une méthode d'éducation créée en 1907 par Maria Montessori. Son approche repose sur l'éducation sensorielle de l'enfant. Elle prône une approche éducative basée sur « laisse-moi faire tout seul », la confiance en soi, l'autonomie et l'apprentissage en douceur.

La pédagogie Montessori se base sur la liberté de l'enfant dans le choix de ses activités, l'apprentissage par l'expérimentation et l'autonomie. Cette méthode pédagogique bienveillante développe le plaisir d'apprendre et l'autonomie, le libre choix, la responsabilité, le calme et la concentration.

La pédagogie Pikler

40 ans plus tard est née la pédagogie Pikler (ou Pikler-Loczy). Avec la méthode Pikler, l'enfant peut parfaitement explorer, expérimenter, apprendre et se développer sans l'intervention directe des adultes. Leur rôle est avant tout de garantir un environnement adéquat avec des conditions sociales et émotionnelles stables et saines.

Pour résumer, Emmi Pikler préconise donc l'observation et l'accompagnement des jeunes enfants par la création d'un cadre de vie stimulant et sécurisant, sans que l'adulte n'interfère dans leurs apprentissages.

Ses points forts :

- La motricité libre

La motricité libre consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner quel que mouvement que ce soit. Elle se base sur l'idée que, aussi bien les contraintes empêchant l'enfant de bouger, que les incitations trop précoces à accomplir des gestes non maîtrisés, retardent son développement ou son autonomie.

La meilleure stimulation, c'est son environnement humain et matériel.

Aucun enfant n'a besoin d'une stimulation autre que celle de la confiance de l'adulte.

- L'adulte référent

Aujourd'hui, les neurosciences confirment que l'empathie est fondamentale. Un tout petit, pour se construire, a besoin d'un adulte attentionné, fiable, prévisible et intéressé par l'éveil et l'activité autonome de l'enfant.



L'enfant doit savoir sur qui il peut en compter en l'absence de ses parents.
Le plus important, est de lui donner un sentiment de continuité.

☛ Focus sur l'itinérance ludique de 9h15 à 10h15 et de 16h15 à 17h30 (projet né en 2014)

L'itinérance ludique s'articule autour de trois grands principes : la libre circulation des enfants dans des espaces dédiés, la création de centres d'intérêt ludiques, le fait que l'enfant soit auteur de son jeu. Le principe du libre cheminement : l'enfant est acteur de son temps et de ses choix. Il choisit ses activités en fonction de ses besoins et ses envies et non selon la disponibilité de l'adulte. L'ensemble des locaux dédiés est organisé afin de sécuriser les déplacements des enfants, tant sur le plan physique qu'affectif : sécurité physique : permettre aux enfants de passer d'une pièce d'activité à l'autre, en restant sous la surveillance constante des professionnels. Sécurité affective : chaque espace est aménagée pour un thème spécifique, facilement identifiable par les enfants.

La posture professionnelle

Chaque professionnelle investit une fonction et une posture adaptées au libre cheminement :

- « **la professionnelle au sol** » = professionnel positionnée dans une salle d'activité, à disposition des enfants et dans l'observation. Son attitude bienveillante assure la sécurité affective de l'enfant, lui permettant de se sentir soutenu dans sa prise d'autonomie.
- « **Le phare** » = gère les changes, les passages aux toilettes et tous les autres soins. Elle dégage complètement « la professionnelle au sol » de ces activités, afin que celle-ci reste entièrement disponible pour les enfants présents, et n'interrompe pas son activité en étant appelée à une autre tâche.

☛ Focus sur les temps forts de l'année 2024

❖ La Semaine Nationale de la Petite Enfance du 18 mars au 22 mars

Lors de cette semaine animée sur le thème « Viens, je t'emmène », l'équipe concrétise son envie de pousser les murs... Les professionnelles aménagent des installations nomades et imaginent de nouvelles promenades et scènes de jeux éphémères.

Les enfants investissent des espaces réinventés, construisent des parcours, écoutent des poèmes susurrés par leurs parents... Les énergies et l'implication conjuguées dans l'équipe font de cette semaine, une belle dynamique.

❖ Les jeux olympiques du 22 juillet au 26 juillet et évocation des jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024

Durant la période des Jeux Olympiques, l'équipe s'est mobilisée pour proposer une magnifique combinaison de programmations variées et diverses.

Les activités nombreuses sont un festival de créativité, de découvertes, d'apprentissages dans la joie et la bonne humeur : du mouvement, du rire, des apprentissages, de l'émerveillement mais tellement plus encore...



Aux couleurs Olympiques !

Nous invitons les parents à habiller leurs enfants de manière sportive avec un habit ou un accessoire de la couleur du jour. La grande majorité des parents ont joué le jeu.

La composition des menus, haute en saveurs a également évoqué les couleurs olympiques.

❖ Elaboration en partenariat avec le Relais Petite Enfance, dans le cadre de la



Quinzaine des Ecrans, d'une information et d'une exposition sur le danger des écrans pour les enfants, dans le hall d'entrée

Nous souhaitons attirer l'attention des parents sur l'impact des écrans sur le cerveau et le développement des enfants. L'exposition des enfants aux écrans peut entraîner des effets sur la santé tel que le sommeil, la vision ou encore le poids, un retard de langage, des troubles de la concentration. Il existe aussi du stress, des crises d'angoisse chez les enfants exposés à des images auxquelles ils ne devraient pas être exposés. Les enfants ont besoin de bouger, de manipuler des objets, de découvrir des textures, des sons et des odeurs, d'être en relation avec un adulte ou d'autres enfants, d'être regardé, encouragé, de rêver, d'imaginer, de dormir et même pourquoi pas, de « s'ennuyer » ...

Notre participation à cette sensibilisation s'est prolongée dans l'invitation des membres de l'équipe qui ne participent pas habituellement aux activités d'éveil à raconter simplement des livres choisis, aux enfants. Ainsi les membres de la logistique et de la cuisine ont accepté de participer à notre démarche de sensibilisation.

Focus sur certaines activités régulières

- **Les ateliers « Zumbalazoum »** offre un temps bénéfique où les enfants peuvent sauter, danser, jouer, imiter et laisser libre cours à leur imagination ainsi qu'à leur sens artistique.
- **La « Baby Gym »** animée par un membre qualifié de l'équipe est une activité de gymnastique adaptée aux plus petits.
- **L'éveil musical** : Margaux puis Benjamin, intervenant extérieurs, conduisent avec tous les différents groupes d'âge une activité d'éveil sensorielle avec la découverte des sons à l'aide d'instruments et de matériels variés.
- **Les ateliers « C'est Génial »** : ces ateliers scientifiques proposés par un docteur en Biologie Moléculaire pour susciter la curiosité des enfants, développer leur éveil. Sur des thèmes particuliers (ce qui coule, ce qui flotte, les mouches, l'effet des aimants...). Les enfants participent ainsi à des activités d'éveil, chacune ciblant un thème différent d'apprentissage (le toucher, la vision, l'odorat, le langage, les relations sociales).
- **Les ateliers Parents/Enfants « Si on chantait »** : deux professionnelles animent ce temps d'activité. Les comptines et les chansons instaurent, dans une atmosphère de communication ludique, des moments où se créent entre les enfants et les adultes des relations bienveillantes, l'occasion d'un moment de plaisir partagé.
- **L'atelier « Racont'mÔa une histoire » sans la présence des parents**, à partir de support de narration variés (livres d'art, sonores, tablier...).
- Les ateliers enfants “**Arts Pla’**” : les enfants expérimentent et se familiarisent avec le monde extraordinaire des couleurs. À travers différentes techniques chacun peut par sa sensibilité créer en toute liberté.
- L'équipe de cuisine et les professionnelles proposent des ateliers sucrés/salés « **Les mains dans la farine** » aux enfants pour la confection de gâteaux et autres recettes.
- “**L'espace doux**” d'**inspiration Snoezelen**, mobile dans le temps et l'espace. Son objectif est de proposer aux enfants un lieu refuge pour la détente et le calme.
- **Les sorties** : médiathèque et marché ouvrent l'horizon des enfants sur leur environnement.
- **Les anniversaires** de chaque enfant avec la confection d'un gâteau et la création d'une ambiance festive.



- **Le « Libre-Jeu »** autour de cartons, tuyaux, bassines, tissus... : cette activité d'éveil s'articule autour de matériaux à la fois simples, neutres et peu sophistiqués.
- **Les journées à thèmes**

Nous organisons des journées autour d'un thème commun pour « casser la routine », vivre une ambiance différente à la crèche. Ces journées à thème donnent à vivre aux enfants/parents et professionnelles de nouvelles activités, découvertes et sensations.

- **La semaine du goût** autour des Régions de France (Bretagne, Haute-Savoie, Lorraine, ...). Ce qui est important, c'est d'initier les enfants à la cuisine et aux produits dès leur plus jeune âge. Ce qui nous intéresse, c'est de transmettre une éducation du goût en favorisant les produits locaux.
- **Le « Chat'c à livres »** : nous proposons aux enfants un « Chat'c à livres ». Ce « Chat'c » contient 3 à 5 livres appartenant à un enfant. Il reste à la crèche deux semaines selon un planning prédefini. L'équipe partage la lecture avec l'ensemble des enfants.
- **La bibliothèque « Tourne page »** : la création de cette petite bibliothèque donne la possibilité aux enfants de choisir leurs lectures. L'enfant se sent libre de se saisir de la lecture à sa façon.
- **Le projet « albums de photo » des familles** : Ce projet a été conçu comme un outil pour accompagner les émotions des enfants. Les émotions chez l'enfant sont parfois mises à rude épreuve pour beaucoup de raisons au cours d'une journée : manque de sommeil, séparation avec la famille, maladie ou encore petits accidents. Tout cela favorise les pleurs et les éventuelles frustrations. L'album photo réalisé par les parents participe à apaiser ces émotions fortes parfois débordantes.
- **« P'tite mascotte »** : elle accompagne les enfants dans leur vie quotidienne, notamment le weekend. Compagnon des enfants, elle fait la joie des petits qui partagent avec eux des moments de joie, de tendresse, mais aussi de réconfort.

Crèche des Vignes

Le projet pédagogique de la crèche des Vignes repose sur les principes fondamentaux de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant et s'articule autour dans le projet éducatif de l'AASBR. Notre mission prioritaire est d'accueillir chaque enfant et sa famille en respectant leur singularité, au sein d'un cadre collectif. Nous nous engageons à créer un environnement sécurisant, propice à l'instauration d'une relation de confiance durable entre les familles et les professionnels de la petite enfance.

Afin de soutenir pleinement le développement des tout-petits, nous proposons des activités éducatives et des moments de vie favorisant l'expression individuelle, la découverte, et l'éveil à la diversité culturelle et sociale. Une attention particulière est portée au respect du rythme de chaque enfant et à son libre choix dans les activités, en plaçant son autonomie et ses besoins au cœur de nos pratiques.

Notre approche pédagogique s'inspire de plusieurs courants éducatifs reconnus. Tout d'abord, nous intégrons les principes de la pédagogie Loczy, avec un focus sur la motricité libre. Cette approche permet à l'enfant d'explorer son environnement à son propre rythme, favorisant ainsi son développement moteur, cognitif et émotionnel.

En complément, nous pratiquons l'itinérance ludique, qui permet aux enfants de circuler librement entre les trois sections de la crèche. En traversant ces espaces variés, les enfants发现 de nouveaux jeux, établissent des relations avec d'autres enfants et enrichissent leur compréhension du



monde qui les entoure. Cette organisation stimule leur curiosité naturelle, encourage la socialisation et diversifie leurs expériences éducatives.

Notre démarche pédagogique repose sur le principe du libre choix de l'enfant, une approche éducative essentielle qui place l'enfant au cœur de son propre apprentissage et de ses découvertes.

En lui offrant la possibilité de choisir librement les activités qu'il souhaite explorer, cette démarche encourage son autonomie, son épanouissement personnel et son engagement actif dans les apprentissages

Les enfants sont amenés à circuler librement dans la crèche à certains moments de la journée. Nous avons créé des plages de « vie commune » autour d'un projet de création d'espaces ludiques.

Les univers ludiques sont avant tout des propositions d'éveil, pouvant être proposées à tous les âges et stimulant la curiosité des enfants ; nous veillons également à ce que les différents univers soient complémentaires et répondent aux nombreuses attentes des enfants : le moteur, le sensoriel, le créatif, le jeu symbolique... une activité dirigée peut également être proposée de façon simultanée pour compléter les propositions d'éveil mais ce n'est systématique.

Nous avons réfléchi à un aménagement précis des salles d'accueil

Des recherches ont démontré que l'aménagement de l'espace et le choix des jouets ont un impact essentiel sur le jeu libre, les interactions entre enfants et sur les interactions adultes-enfants. Suite à une formation spécifique (FM2J) nous mettons en place un calendrier de rotation des jeux et un aménagement précis de chaque salle d'accueil.

Dans le cadre de la démarche environnementale, mise en place de poubelles vertes pour le tri des déchets alimentaires le 12 février 2024.

Le respect de la saisonnalité et pris en compte lors de l'élaboration des menus.

Nous sensibilisons également les enfants à la nature en nous rendant au jardin partagé et en leur proposant un maximum d'activité autour de la nature (peinture végétale, land art...)

Médiathèque :

Nous nous sommes rendus 1 fois à la médiathèque avec un petits groupe d'enfants accompagnés par 3 parents. 1 autre sortie a été annulé faute de parents accompagnants / 1 autre en raison de la météo

Le jardin partagé

En raison des travaux de démolition situés tout proche du jardin, nous n'avons pas pu nous y rendre cette année.

Crèche familiale et service Midi Tatie

Les assistantes maternelles de la Crèche participent à des ateliers d'éveil, organisés une à deux fois par semaine. Chaque mois, un planning des activités proposées est envoyé aux familles ainsi qu'aux assistantes maternelles.

La majorité des ateliers sont obligatoires, mais certains, comme les ateliers "Jeux Toi et Moi" ou les activités durant les vacances scolaires nécessitent une inscription préalable.

Les ateliers du mercredi et des vacances scolaires impliquent davantage les assistantes maternelles du service Midi-Tatie.



Les enfants, en participant régulièrement à ces temps collectifs, s'habituent non seulement à de nouveaux espaces-jeux, mais rencontrent également d'autres adultes ainsi que de nouveaux pairs. L'objectif est que l'enfant se sente progressivement en sécurité et accepte de passer du temps seul avec les membres de l'équipe pédagogique La « référente » qui l'accompagne, soit son assistante maternelle, pourra alors profiter d'un temps d'échange et de réflexion sur des thématiques pédagogiques variées (« groupe de paroles »). Ces échanges se déroulent sans la présence des enfants, dans une salle annexe.

Les ateliers suivent un déroulement ritualisé : un premier temps de regroupement, incluant le "rituel du bonjour" (comptines, histoires), permet à chaque participant de se sentir accueilli et de découvrir sereinement les activités proposées pour la matinée. Un autre regroupement en fin de séance, après le rangement, marque l'approche du départ.

Une mascotte, Zébulon, un caméléon-marionnette, accompagne les enfants lors de chaque rencontre, faisant le lien entre la crèche et les activités extérieures, et devient un personnage clé dans toutes nos découvertes.

Les activités régulières :

- Lors des **ateliers d'éveil en salle de jeux** à la Crèche Familiale, l'enfant, à travers le libre-jeu et la libre circulation, conçoit l'itinéraire de son développement et de son épanouissement (activités artistiques, symboliques, créatives, motrices, etc.). Chaque adulte se positionne dans un espace, tel un « adulte-phare », observe et interagit avec les enfants investissant cet espace.

Les éducatrices de jeunes enfants proposent lors de ces rencontres une activité spécifique (propositions sensorielles, de manipulation, créations artistiques, etc.). Les enfants se sentent libres de participer ou non.

- Les **ateliers de motricité au Gymnase Messmer**, organisés une fois par mois minimum, sont très appréciés tant par les enfants que par les assistantes maternelles. Un dojo équipé de matériel adapté (mousses, cerceaux, ballons, etc.) est mis à disposition, permettant aux enfants d'expérimenter des notions telles que l'équilibre, la force, l'endurance et la gravité. Ces sessions participent au développement moteur, cognitif et social de l'enfant.

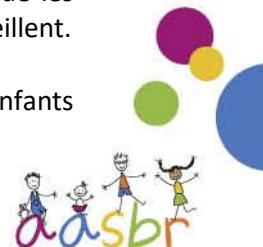
Lorsque le temps est clément, des **ateliers de motricité en plein air** sont également proposés dans les parcs.

- *L'espace du dojo a également été utilisé pour un « atelier du rien » et des ateliers « bougeons en musique ».*

- Des séances « temps de lecture et emprunts d'albums » sont proposées un mercredi par mois à la **Médiathèque**. Ces sessions attirent de nombreux enfants, tant de la Crèche que du Service Midi-Tat. Les assistantes maternelles commencent également à prendre l'habitude de fréquenter la Médiathèque en dehors des rendez-vous programmés.

Dans le cadre du projet visant à revaloriser le livre au quotidien, les assistantes maternelles sont également invitées à emprunter des livres de la Crèche familiale (certains leur étant remis lors des Visites à Domicile). Un abonnement aux livres « École des Loisirs » a également été prolongé, afin que les assistantes maternelles puissent utiliser les albums à leur domicile avec les enfants qu'elles accueillent.

- Des **séances d'éveil musical**, animées par un intervenant extérieur, sont organisées pour les enfants



accompagnés de leur assistante maternelle. Ces ateliers se concentrent sur l'écoute, la pratique du chant et des instruments, ainsi que sur la transposition corporelle des éléments sonores. L'objectif principal est de stimuler la curiosité des enfants et de soutenir leur développement global à travers des activités ludiques.

- En raison de la forte demande des assistantes maternelles, des **ateliers « cuisine »** sont proposés de manière ponctuelle dans les locaux de la Crèche Familiale, autour de recettes variées : compote de pomme, préparation de pain, atelier « bredele », pop-corn, etc. Les sorties au marché n'ont pas été envisagées cette année en raison du Plan Vigipirate qui proscrit tout regroupement à l'extérieur.
- Le « **projet d'éveil à la nature** » se poursuit : le **jardin pédagogique** partagé avec le RPE est investi progressivement. Les « ateliers au jardin » offrent aux assistantes maternelles et aux enfants l'occasion de passer du temps à l'extérieur. De l'espace de manipulation (bac sensoriel avec éléments naturels, bac à sable, jeux d'eau) à l'espace jardinage (potager, plantations), ces ateliers favorisent l'exploration sensorielle des enfants qui amène de nombreux apprentissages. L'achat de combinaisons imperméables (pour le Jardin Pédagogique et pour l'usage au quotidien des assistantes maternelles de la Crèche) vise notamment à encourager ces temps d'exploration libre dans les espaces naturels.

Avec l'arrivée du printemps, les enfants participent au rafraîchissement des bacs à fleur à l'entrée de la Crèche. Ils s'initient également au **jardinage** en faisant des expériences de semis, en manipulant le terreau...La **fabrication d'une escargotière** a permis aux enfants d'observer de plus près le mode de vie des gastéropodes, une autre façon d'entrer en contact avec le vivant !

Le temps d'une matinée, la Ville d'Illkirch a également ouvert ses **serres municipales** aux tout-petits. La visite des serres s'est terminée par un atelier de semis.

Les **sorties dans les parcs** de la ville (Parc des Chaumes, Parc Friedel, Parc des Bonnes Gens, Parc du Centre de Traumatologie) et en forêt ont été limitées en raison du Plan Vigipirate.

- Les **matinées "Jeux Toi et Moi"** sont principalement organisées pendant les vacances scolaires. Une fois inscrites, les assistantes maternelles ont accès à la Salle de Jeu et au matériel de la Crèche Familiale. Elles peuvent solliciter la présence d'une Éducatrice de Jeunes Enfants pour des conseils sur les activités, des thématiques pédagogiques à aborder ou simplement pour partager et échanger. Les matinées des mercredis sont généralement réservées aux assistantes maternelles du service « Midi-Tatie » : des ateliers spécifiques sont proposés aux « enfants scolaires » (lectures à la Médiathèque, cuisine, jeux de société, etc.)

Les activités ponctuelles :

- La fête de Carnaval a réuni cette année assistantes maternelles, enfants et quelques parents autour d'un temps d'histoires et de chansons suivi de rondes et de danses.
- La traditionnelle **chasse aux œufs** s'est déroulée dans les jardins du Mulhegel et a été suivie d'un temps de « comptines et lectures autour de l'arrivée du printemps ».
- La **visite de la caserne des pompiers**, courant du mois de juin, est une sortie très attendue. Elle offre aux enfants l'occasion de découvrir les véhicules et de plonger dans cet univers professionnel qui suscite toujours un grand intérêt.
- La **journée nationale des assistantes maternelles** a été marquée cette année : la Crèche Familiale et le Relais Petite Enfance ont proposé à toutes les assistantes maternelles un temps festif et un goûter partagé. Après un récit « grandeur nature » du Petit chasseur de bruit, un professeur de Zumba a mobilisé adultes et enfants dans des danses au rythme effréné.



- La **Saint Nicolas** : Après le passage du Saint-Nicolas et la distribution de Mannele, assistants maternels et enfants de la Crèche Familiale et du RPE ont partagé un temps de lectures et de comptines sur le thème de l'hiver, suivi d'un temps de danse.
- Les « Contes Nature de M. Chefeuillu » ont rassemblé des enfants de la Crèche et du Service Midi-Tatie à l'Automne.
- Les **goûters familiaux ou fêtes des familles** rythment l'année à la Crèche Familiale. Familles, assistantes maternelles et enfants ont été notamment réunis pour une **fête d'été** : stand photos, stand maquillage, parcours sensoriel et concours de gâteaux ont su ravir petits et grands. La **traditionnelle fête de Noël** a réuni familles, assistantes maternelles et équipe de la Crèche Familiale autour d'une production artistique proposée par le musicien intervenant de la Crèche : deux musiciens attachants et cocasses ont décliné les mélodies de Noël à l'aide d'instruments divers et variés.

Le travail d'accompagnement et de professionnalisation des assistantes maternelles

- **Durant les ateliers d'éveil en salle de jeux**, la posture d'observation des assistantes maternelles est encouragée. Les assistantes maternelles se positionnent dans l'espace comme des « adultes-phares » (notions retravaillées en groupe de parole) : le regard de l'adulte éclaire l'espace de jeu, garantissant ainsi à l'enfant, par sa présence bienveillante, la sérénité requise pour les explorations diverses.
Il s'agit également de trouver une juste distance, d'apprendre à « laisser faire l'enfant seul », de prendre plaisir à être avec lui dans un temps de jeu.
- **Durant les groupes de paroles**, les assistantes maternelles poursuivent le travail d'une prise de conscience de leur posture professionnelle à travers des thématiques variées (ex : Premières rencontres et adaptations, Aménagement de l'espace, Aller dehors avec l'enfant, etc.).
- Les **séances d'analyse de pratique** pour les assistantes maternelles se poursuivent. Une psychologue intervient trois fois dans l'année pour toutes les assistantes maternelles (Crèche Familiale et Midi-Tatie).
- Les temps de **formation** et de professionnalisation des assistantes maternelles ont été nombreux : poursuite des ateliers PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique), formation au PSC1 et Journée de Rencontres professionnelles sur la thématique de « L'éveil à la nature en lien avec l'art et la culture ».
- Une **soirée thématique** animée par un ludothécaire a réuni les assistantes maternelles avec un double objectif : découvrir de nouveaux jeux et trouver du plaisir à jouer !
- Les assistantes maternelles sont mises à contribution pour alimenter le Journal de la Crèche. Sollicitées par l'équipe pédagogique qui souhaite les rendre actrices et forces de propositions, les assistantes maternelles participent à un recueil d'activités. Régulièrement, elles partagent des idées d'activités réalisées chez elles (photos et texte à l'appui).
- Lors des **visites à domicile**, l'équipe pédagogique observe l'évolution des enfants au sein du groupe d'accueil, échange individuellement avec l'assistante maternelle et transmet parfois des articles en rapport avec la discussion du moment. Cet accompagnement permet de soutenir et de faire évoluer les pratiques professionnelles.
- Le **travail d'aménagement de l'espace au domicile de l'assistante maternelle** ainsi que sur le matériel pédagogique proposé perdure. Les assistantes maternelles qui rejoignent la Crèche Familiale sont informées du contenu de la formation sur les Espaces Je(u).

La **Semaine Nationale de la Petite Enfance**, durant le mois de mars, a également été l'occasion d'ouvrir



les ateliers aux familles : « Viens, je t'emmène » à la Crèche, à la Médiathèque, à la Musique, etc.

IV. COMMUNICATION AUX FAMILLES ET ECHANGES PROFESSIONNELS

1. Créer une relation de confiance

Les parents sont aussi bien auteurs et acteurs dans la vie de l'établissement. Leurs compétences parentales sont à valoriser, solliciter et surtout reconnaître en tant que premiers éducateurs de leur enfant.

Nos établissements d'accueil sont également des lieux de partage et d'écoute. Inclure les familles à la vie de l'établissement est une priorité.

1.1 Les entretiens familles et temps d'échanges

Halte Garderie La Maisonelle

Le premier contact avec la halte-garderie se fait par l'intermédiaire d'un rendez-vous avec la directrice, c'est l'occasion d'expliquer le fonctionnement de la structure et de présenter le projet mais aussi d'apprendre à se connaître, à tisser tout doucement ce lien de confiance.

Tout au long de l'année, des échanges avec la professionnelle référente sont proposés aux parents pour faire le point sur le développement de leur enfant et répondre aux éventuelles questions des parents.

Crèche de l'Ill

Au moment de l'inscription, la direction rencontre individuellement chaque famille afin d'organiser l'accueil de leur enfant dans le respect et la confiance. Cette première rencontre est particulièrement importante pour instaurer cette nouvelle relation.

L'organisation d'un temps d'immersion avec les parents pour favoriser la coéducation. La crèche est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants mais c'est aussi un lieu d'échange pour les adultes (parents et professionnelles). Nous voulons mettre en avant le fait qu'il n'y a pas d'un côté les professionnelles qui auraient des connaissances pédagogiques et de l'autre les parents mais deux entités soucieuses de collaborer en échangeant et complétant leurs compétences.

➤ Objectifs

- Permettre aux parents d'être familiers des lieux où leur enfant passe une grande partie de sa journée, d'y avoir des échanges avec les professionnelles (autres que les transmissions).
- Donner à l'enfant un sentiment de sécurité dans un lieu investi par ses propres parents.
- Ce temps constitue un moment privilégié, d'échanges (axes pédagogiques : sécurité, santé, activités d'éveil...)
- Développer la coopération entre parents et professionnelles
- Les parents seront amenés à agir et réagir par rapport à des enfants qui ne seront pas les leurs.
- Découverte de la journée ritualisée (chants, ouverture des espaces ...)
- Découverte du vivre ensemble et de l'organisation qui sous-tend le fonctionnement d'une section.
- Observation de leur propre enfant dans un lieu collectif

➤ Echéance et rythme : un parent par semaine



- **Durée** : au minimum 2h pour que les parents puissent découvrir l'organisation des espaces ouverts, un repas, un goûter, au maximum 3h
- **Horaires intéressants** : 8h30-12h / 14h-18h

Multi accueil des Vignes

De nombreux temps d'échanges, de paroles, d'informations sont organisés pour les parents.

L'Etablissement étant un lieu d'appui à la parentalité, les familles peuvent solliciter un entretien auprès du directeur ou de son adjoint, afin d'échanger sur tous les sujets dont ils ressentent le besoin.

Nous proposons des ateliers parents-enfants, à raison d'une fois par semaine, ces ateliers facilitent la parole et les questionnements des parents.

Nous proposons également des expositions dans notre hall d'entrée, exposition dont le thème change chaque mois.). Nous essayons de traiter de sujet en lien direct avec nos observations de terrain ou échanges avec les familles afin de répondre au plus juste à leurs interrogations. Exemple, nous avions eu plusieurs enfants concernés par la naissance d'un petit frère, sœur, nous avons donc traiter de sujet « préparer son enfant à l'arrivée d'un petit frère /sœur ». L'exposition est toujours accompagnée par la mise à disposition d'albums de littérature enfantine traitant du même sujet

Une fois par trimestre, nous organisons un café-parents, dont le thème suit l'actualité (semaine sans écran...) ou répond à un questionnement des parents (cohérence éducative dans le couple)

Crèche familiale et service Midi Tatie

- **La rencontre entre la famille et l'équipe de direction**

Lors d'un premier entretien, le fonctionnement de la Crèche Familiale est transmis aux familles, c'est aussi un temps d'échanges, de réponse aux questions, ainsi que la transmission des coordonnées de l'assistante maternelle à contacter.

- **L'adaptation en salle de jeu**

En parallèle du temps d'adaptation de l'enfant chez l'assistante maternelle, un temps d'accueil (et d'adaptation) est proposé en salle de jeu. Le temps d'une matinée, l'enfant est entouré de ses parents, de son assistante maternelle et d'une personne de l'équipe pédagogique. Ce temps privilégié permet ainsi à l'équipe pédagogique de garantir un accueil et un accompagnement plus individualisé pour chaque enfant. Il permet à la famille de mieux connaître l'équipe encadrante et de mieux percevoir l'accompagnement que propose celle-ci aux assistantes maternelles. C'est aussi l'occasion d'observer d'éventuelles difficultés de séparation, de soutenir différents aspects de la parentalité, et ainsi d'accompagner chaque partie (assistante maternelle, parents et enfant) dans cette nouvelle aventure.

- **Les visites à domicile**

Lors de visites à domicile chez les assistantes maternelles, l'équipe pédagogique a parfois l'occasion de rencontrer les familles.

1.2 Les réunions

Nos quatre établissements ont à cœur d'organiser les réunions de rentrée qui ont pour but de présenter les équipes aux parents, de présenter le projet de l'année et de répondre à toutes les interrogations.



Ces temps de rencontre se veulent conviviaux, équipe et direction se rendent disponibles pour que chacun puisse s'y sentir à l'aise et accueilli.

Un conseil d'établissement se tient en début d'année, le conseil ayant pour objectifs d'instaurer un espace de dialogue entre parents, professionnels, gestionnaires et élus des collectivités et favoriser ainsi une meilleure circulation de l'information ; d'optimiser la prise en compte des besoins des familles en accueillant leurs remarques, suggestions et propositions et de consulter les parents sur les orientations générales de l'établissement et son fonctionnement.

Crèche de l'Ill

Réunions d'informations collectives :

La réunion de rentrée en deux temps : « Les Mimosas - « Les Boutons d'or » puis « Les Magnolias - « Les Coquelicots »

Cette réunion a pour but de présenter l'équipe aux parents, d'exposer notre fonctionnement, nos inspirations pédagogiques. Pour eux, c'est également un moyen de mieux comprendre l'organisation de la structure tant sur le plan administratif que pédagogique. Certains réalisent qu'ils peuvent rencontrer la direction pour parler de certains sujets. La réunion de rentrée, au-delà de faire partie des obligations de la direction, est un moment très important, tant pour les parents que pour l'équipe.

Crèche des Vignes

Une réunion collective est proposée à l'automne dans chaque section, elle permet de représenter l'organisation de la section et de répondre aux questions des parents, elle complète les visites proposées en petit groupe courant juillet, visites permettant une première approche de la section qui accueillera les enfants en septembre et ainsi de réduire l'anxiété engendrée par le changement de lieu de vie des enfants à chaque rentrée.

Crèche familiale et midi tatie

➤ La réunion de rentrée

Une réunion de rentrée, prévue au mois de septembre et proposée aux familles, permet à l'équipe pédagogique en place de présenter à nouveau le fonctionnement de la Crèche Familiale en y apportant un regard pédagogique. Les projets et différentes activités menées au sein de la crèche sont présentés. C'est encore une fois l'occasion de répondre à des questions et de mieux entendre les besoins des parents.

1.3 Les portes ouvertes

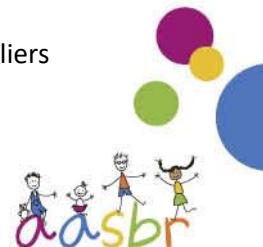
- Les premières portes ouvertes post covid ont eu lieu en mars, peu de familles se sont déplacées (sept familles pour les accueils collectifs et aucune famille en Crèche Familiale ou Maisonelle)

1.4 Les fêtes et évènements, les ateliers parents

Halte Garderie La Maisonelle

Des ateliers parents enfants sont organisés afin que les parents puissent profiter d'un temps privilégié autour d'une activité avec leur enfant.

Les fins d'année sont l'occasion d'inviter les familles à un moment festif durant lesquels des ateliers spécifiques sont proposés dans l'esprit d'une kermesse.



Crèche de l'III

- **Les ateliers Parents/enfants « Racont'mÔa une histoire »**, animé à partir de supports de narration le plus varié possible (livres, marmite à mots, kami shibaï...).
- **Les ateliers « Pa' et Ma' racontent »** : Des papas et des mamans sont régulièrement sollicités pour raconter des histoires de leur choix et/ou proposées par la direction. La lecture joue un rôle très important dans le développement de l'enfant car elle permet d'éveiller ses sens, de développer son imagination et stimuler son cerveau. Qu'une histoire soit écoute ou lue, c'est une expérience incroyable qui nous embarque dans un voyage extraordinaire. Ce projet permet aux parents de « s'immerger » dans le monde si particulier de la petite enfance et de contribuer à l'éveil des enfants. C'est une grande réussite !
- **Les ateliers Parents/Enfants « Si on chantait »** : deux professionnelles animent ce temps d'activité. Les comptines et les chansons instaurent, dans une atmosphère de communication ludique, des moments où se créent entre les enfants et les adultes des relations bienveillantes, l'occasion d'un moment de plaisir partagé.
- **Les « P'tits déj » parents:** tout au long de l'année, le Multi-accueil propose aux parents de se joindre à l'équipe et aux enfants pour partager un petit déjeuner placé sous le signe de la convivialité et du partage.
- **La fête de fin d'année** organisée autour d'un goûter et d'un concert animé par l'intervenant en éveil musical

La fête “Noël enchanté” regroupe une grande majorité des familles autour d'un spectacle musical animé par deux musiciens dont Benjamin, l'intervenant en éveil musical et d'un buffet gourmand. L'arrivée du Père Noël et de la Lutine est un moment magique

Crèche des Vignes

6 Journées à thème

Nous avons rythmé l'année avec 6 journées à thème en lien avec les saisons ou les fêtes. Ces journées spéciales permettent insuffler une dynamique différente dans le quotidien des enfants, des parents et de l'équipe. Lors de ces journées, nous proposons des ateliers ludiques innovants, ainsi qu'un repas de couleur en lien avec le thème (repas tout blanc pour la journée blanche de février par exemple). Cela permet d'y associer l'équipe de cuisine au projet. Les parents sont invités à habiller leur enfant avec une touche de couleur correspondante et sont toujours heureux de découvrir les photos sur notre application. Lors de la journée verte en avril 2024, nous avons organisé un atelier « gestes verts » pour les parents avec le soutien d'une maman bénévole engagée dans l'association « familles Illkirch ». Les familles ont pu être sensibiliser aux gestes éco responsables accessibles à tous., Les parents ont été nombreux à participé aux ateliers.

Semaine petite enfance

Nous nous sommes également investis dans « la semaine nationale petite enfance » en proposant une « semaine alsacienne » en mars 2024.

Nous avons proposé aux parents et aux enfants des ateliers (musique, cuisine, bricolage), une exposition, des rencontres et des interventions (bénévoles) visant à les sensibiliser à notre culture régionale. 11 parents ont participé aux moments forts, et parfois à plusieurs ateliers (cours de sensibilisation à l'alsacien, atelier cuisine en famille d'une recette alsacienne...)



Atelier parents enfants

Nous proposons toute l'année des ateliers parents enfants favorisant l'accompagnement à la parentalité. Les objectifs visés sont de renforcer les liens familiaux, de stimuler l'éveil des enfants et de valoriser leurs compétences auprès de leurs parents.

Ces temps sont proposés par les EJE sous forme d'atelier ludique (bricolage, peinture en famille ...) un vendredi sur 2, mais sont également proposés lors des animations de nos intervenants extérieurs (venir à l'atelier musical par exemple).

Ces ateliers, axés sur des activités créatives telles que la peinture, l'heure du conte ou encore le yoga en famille, favorisent également une communication ouverte entre parents, enfants et professionnels. Ils constituent un lieu d'échange idéal pour rompre l'isolement social, tout en impliquant activement les familles dans la vie de la crèche. Enfin, organisés le vendredi soir, ces moments offrent une parenthèse de détente partagée et permettent aux professionnels d'observer les interactions parent-enfant afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque famille.

En 2024 : 28 familles différentes ont participé régulièrement à nos ateliers. 23 mamans et 6 papas.

6 fêtes de parents :

En 2024 nous avons, comme chaque année, organiser 3 fêtes d'été courant du mois de juin (1 par section). Nous avons proposé aux parents un petit gouter gourmand, puis des ateliers parents enfants ainsi qu'un moment musical ou de danse.

En décembre, nous avons proposé également 3 fêtes de noël. Cette année, nous n'avons pas proposé de spectacle « maison » mais nous avons opté pour la mise en place de lieu sensoriel « grand format » inspiré des espaces snoezelen, permettant d'accueillir les familles de façon féerique.

Petit déjeuner : nous avons proposé 2 petits déjeuners des familles en 2024 (1 en mars et 1 en novembre). Sans inscription au préalable, les parents viennent avec plaisir avec leur enfant pour partager un moment avec nous avant de démarrer leur journée.

Cafés parents :

Lors de la semaine nationale « sans écran » en novembre, nous avons proposé une exposition de sensibilisation sur notre mur pédagogique ainsi qu'un café parent. 4 parents (2 couples) sont venus échanger avec nous et partager leurs expériences, difficultés

Crèche familiale et midi tatie

➤ Les ateliers Parents-Enfants

L'équipe de la Crèche Familiale propose un temps d'accueil réservé aux familles. Ainsi, les parents sont invités à partager un temps ludique avec leur enfant, en salle de jeu. Tout comme lors des ateliers d'éveil, une thématique est proposée (« Froid d'hiver », « Jouer avec les éléments du quotidien »).

Ces ateliers sont organisés en fin d'après-midi, à partir de 17h. Tout en étant propices aux échanges (entre parents, avec l'équipe), ces ateliers constituent une parenthèse dans le quotidien parfois « rythmé » des adultes. Le parent se rend ici pleinement disponible pour son enfant.

➤ Cafés Parents

Le « café parent » est un temps convivial où les parents peuvent partager autour d'un café, leurs expériences, leurs préoccupations, leurs questionnements... C'est aussi un lieu où on peut échanger des idées, s'apporter mutuellement, être écouté, rassuré.

L'équipe pédagogique propose ce temps d'échange aux familles qui sont intéressées. Une thématique précise (parfois amenée par les familles elles-mêmes) sert de fil conducteur à l'échange. Les parents peuvent toutefois évoquer d'autres sujets.

Le « café parent » a lieu généralement en fin d'après-midi ; les parents ont la possibilité de venir avec



leur enfant (l'accueil de ces derniers par une personne de l'équipe est prévu en salle de jeu). Cette année, la thématique « Jouer dehors » a été proposée au Jardin pédagogique.

➤ Autres temps collectifs ouverts aux familles

Tout au long de l'année, plusieurs ateliers permettant des temps de rencontres avec les familles sont proposés par la Crèche familiale. Les temps de rencontres avec les familles sont encouragés au travers de l'ouverture de nombreuses activités signalées par un logo sur les plannings transmis aux parents. Souvent, les ateliers accueillant des groupes plus importants et organisés à l'extérieur sont ouverts aux parents (motricité, médiathèque, Jeux Toi et Moi, sortie au parc, etc.)

Les moments festifs (fête de Noël, fête de l'été, goûters familiaux, etc.) sont autant d'événements qui contribuent à créer du lien entre les familles et la Crèche Familiale.

2. Les outils de communication avec les familles

2.1 Les affichages (et trombinoscope)

Dans nos établissements, des photos des membres de l'équipe sont affichées avec leur prénom. L'arrivée d'un nouveau membre est également annoncée afin que chacun se sente valorisé, mais aussi pour que les parents se sentent d'emblée en confiance en sachant à qui ils s'adressent lors des transmissions quotidiennes.

A la crèche de l'III, nous utilisons également le support photo pour « saisir » les actes du quotidien que nous affichons à l'entrée des sections et ainsi favoriser les échanges, amener la discussion. L'enfant apprend à s'identifier sur les photos, et l'on peut ainsi jouer sur les notions de schéma corporel et repères spatio-temporels « *tu reconnais qui est là ?* », « *c'était où ?* », « *qu'est-ce tu tenais dans la main ?* ». C'est aussi un moment d'individualité dans une journée en collectivité

2.2 Kidizz et la Gazette Calaméo

Accessible en ligne sur kiddiz.fr grâce à un identifiant et un mot de passe sécurisés, cet espace permet aux parents d'être en lien avec leur crèche.

Actualités de la crèche, photos et vidéo peuvent ainsi être partagées avec les parents.

Une manière pour les parents de découvrir concrètement le quotidien de leurs enfants, les projets et ateliers proposés, et pour les équipes de mettre en avant et valoriser leurs pratiques auprès des enfants.

Les publications sont régulières et très attendues par les familles. A la crèche des Vignes, les photos et vidéo sont souvent accompagnées d'un petit texte développant nos axes pédagogiques afin de sensibiliser les parents à nos actions professionnelles.

La gazette digitale mise en ligne en fin d'année a permis de retracer les éléments marquants de nos établissements.

Semaine des écrans : lors de la semaine nationale de sensibilisation face à l'utilisation massive des écrans avec les tout-petits, c'est par le biais de **Kidizz** que la crèche familiale a pu proposer aux familles des alternatives aux écrans. Les assistantes maternelles ont contribué au mouvement en partageant des idées d'activités facilement réalisables à destination des enfants.



2.3 Le « carnet de voyage » à la crèche de l'Ill

Le « carnet de voyage recueille les souvenirs que les familles pourront garder de ces trois années. Les trois premières années de vie de leur enfant. Les piliers d'une vie d'adulte. Ces souvenirs s'effaceront ils ? Car la mémoire, ça s'entretient. Regarder ces photos en famille et bénéficier de l'anecdote associée permet de raviver chaque fois un souvenir.

Ce petit cahier souvenir regroupe des photos avec des explications, des anecdotes, des illustrations de l'enfant afin que la famille et l'enfant garde une trace de sa période à la crèche. C'est une manière de partager les moments passés à la crèche avec les parents mais aussi les grands-parents ou les oncles et tantes...

Ce petit carnet est un trésor inestimable qui rappellent des moments de vie à la crèche.

2.4 L'affichage de photos

Nous utilisons le support photo pour « saisir » les situations du quotidien que nous affichons à l'entrée des sections et ainsi favoriser les échanges, amener la discussion. L'enfant apprend à s'identifier sur les photos, et l'on peut ainsi jouer sur les notions de schéma corporel et repères spatio-temporels « *tu reconnais qui est là ?* », « *c'était où ?* », « *qu'est-ce tu tenais dans la main ?* ». C'est aussi un moment d'individualité dans une journée en collectivité. Les photos sont affichées à hauteur des enfants, elle deviennent support de langage et d'interaction.

2.5 Le journal de la Crèche Familiale « le p'tit Blabla »

Le « **P'tit BlaBla** », journal de la Crèche Familiale est édité tous les 2 mois. C'est un support qui permet de transmettre aux familles un aperçu des activités proposées en salle de jeu ainsi qu'aux domiciles des assistantes maternelles. L'objectif est la mise en valeur des pratiques professionnelles et le partage du quotidien.

Des thématiques variées nourrissent les articles du journal. Toute collègue désireuse de contribuer est la bienvenue.

Les retours imaginés des événements ponctuant les saisons (Noël, St Nicolas, Pâques) et diverses informations du moment sont aussi présentés.

10 jours sans écrans : lors de la semaine nationale de sensibilisation face à l'utilisation massive des écrans avec les tout-petits, c'est par le biais de Kidizz que nous avons pu proposer aux familles des alternatives aux écrans. Les assistantes maternelles ont contribué au mouvement en partageant des idées d'activités facilement réalisables à destination des enfants.

3. Accompagnement spécifique du travail d'équipe et des professionnels

3.1 A destination des directeurs

Une rencontre mensuelle est organisée réunissant l'ensemble des directeurs de l'AASBR, y sont abordés les informations réglementaires et celles propres à l'activité de l'association, les mises à jour des process, les échanges de pratiques...



L'AASBR a fait le choix d'inscrire les équipes de direction dans des groupes de supervision à raison de 3 heures par mois. Il s'agit d'espaces privilégiés interrogeant leurs postures et leur permettant de développer, par une meilleure connaissance d'elles-mêmes, leurs capacités et pouvoirs d'actions.

3.2 Les réunions d'équipe

Halte Garderie La Maisonelle

- Une réunion avec toute l'équipe est organisée chaque mois afin de mettre en réflexion notre pratique. Les sujets abordés sont l'accompagnement au quotidien de l'enfant et de sa famille ainsi que l'organisation au sein de la halte-garderie

Crèche de l'Ill

Les réunions d'équipe et de sections sont des outils pour la construction d'un esprit d'équipe dans le respect de valeurs communes avec un sentiment de d'appartenance et d'identité.

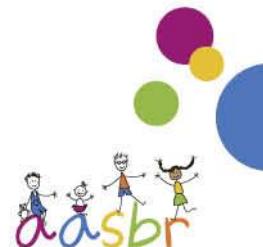
- **Les réunions d'équipe :** elles sont programmées dans le but d'améliorer l'organisation et le fonctionnement global et particulier de la vie de la structure. Elles permettent de transmettre des informations à l'ensemble de l'équipe, de trouver des ajustements et des solutions nouvelles aux situations abordées.
- **Les réunions de section :** elles sont organisées à la demande des sections. Ces réunions permettent d'échanger sur le suivi des enfants, de trouver des réponses adaptées à certaines situations d'enfants et de parents, l'actualité de la section, sur des points à améliorer dans l'organisation du travail.

Crèche des Vignes

- Chaque section se réunit en suivant un rythme de 6 semaines afin d'évoquer divers problématiques.
- Des réunions se tiennent également une fois par mois en début d'après-midi avec un responsable par section, pour évoquer les thèmes du projet pédagogiques (l'alimentation, le sommeil, jeux et aménagement de l'espace, livres...)
- L'équipe au complet se réunit deux fois par an.
-

Crèche familiale et service Midi Tatie

- Une réunion bilan le 25 juin
- Une réunion de rentrée le 17 septembre, la DRH a été invitée pour un temps d'échanges
- Réunions d'analyse des pratiques professionnelles à destination des équipes d'encadrement : rendues obligatoires depuis le décret de 2021 à raison de 6h annuel par collaborateur, il s'agit d'un véritable outil institutionnel.
- Espace de parole dédié aux professionnelles, ces temps visent à ce que les équipes s'expriment sur leurs pratiques. La mise en réflexion collective a pour objectif de dégager des pistes d'actions, axes de réflexion et de résolutions de situations complexes. Cette capacité d'analyse de situation renforce la professionnalisation des pratiques et la cohésion d'équipe.



3.3 les analyses de pratiques professionnelles

Les séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles à destination des équipes d'encadrement : rendues obligatoires depuis le décret de 2021 à raison de 6h annuel par collaborateur, il s'agit d'un véritable outil institutionnel. Espace de parole dédié aux professionnelles, ces temps visent à ce que les équipes s'expriment sur leurs pratiques. La mise en réflexion collective a pour objectif de dégager des pistes d'actions, axes de réflexion et de résolutions de situations complexes. Cette capacité d'analyse de situation renforce la professionnalisation des pratiques et la cohésion d'équipe.

3.4 Les formations

Cette année, la ville d'Illkirch a réuni l'ensemble des acteurs de la petite enfance pour une journée pédagogique en octobre dont la thématique était l'art et la nature

Halte Garderie La Maisonelle

- Individuelles

Thème	Catégorie professionnelle du participant
Neurosciences	3 CAP Petite enfance, directrice
Aiga	Directrice

- Collectives

Thème	Dates
Formation incendie	16/09/2024
Sensibilisation à l'évacuation et PPMS	26/09/2024

Crèche de l'Ill

- Individuelles

Thème	Catégorie professionnelle du participant
Santé Sécurité Travail	1 Cuisine + 1 logistique + 2 AM
Salon petite enfance à Colmar	1 direction + 1 aide maternelle
Formation INOE	2 directions
HACCP	1 direction + 1 cuisine

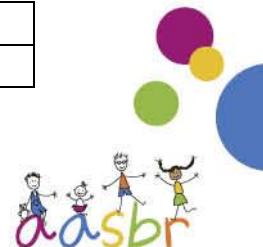
- Collectives

Thème	Dates
Formation incendie	21 août 2024
Neurosciences	11 décembre 2024

Crèche des Vignes

- Individuelles

Thème	Catégorie professionnelle du participant
SST	CAP Petite enfance



PRAP	AP
------	----

- Collectives

Thème	Dates
Neurosciences	juillet et aout 2024

Crèche familiale et service Midi Tatie

- Individuelles

Thème	Catégorie professionnelle du participant
Communication avec les familles « PETIT 1	DEP et EJE
PSC1	Toutes les assistantes maternelles et l'adjointe EJE et la directrice DEP

- Collectives

Thème	Dates
Formation incendie	30 septembre 2024
Formation gestes d'urgences	30 septembre 2024

3.4 Les entretiens individuels

Les entretiens annuels et entretiens professionnels sont accompagnés d'une trame réalisée par l'AASBR.

3.5 Accueil des stagiaires et apprentis

Les stagiaires et apprentis sont les professionnels de demain.

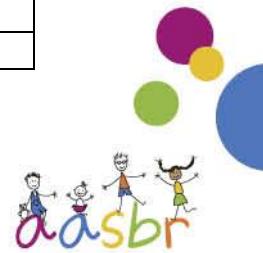
Afin de pouvoir créer un vivier de candidats et de contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles de notre métier, nous devons participer à leur formation au travers des stages, en mettant en place un partenariat privilégié avec les différents centres de formation

Halte Garderie La Maisonelle

Type de stage / formation	Dates
Stage CAP AEPE	Novembre-décembre 2024

Crèche de l'Ill

Type de stage / formation	Dates
1 élève de 3ème	Décembre 2024
1 apprentie AP	Mai 2024
1 apprentie AP	De septembre 2024 à juillet 2025



Crèche des Vignes

Type de stage / formation	Dates
Apprentie cap aepe	Année 2024
Apprentie eje	09.2024-08.2027
3ème	Janvier, février, juin, novembre
2nde bac pro assp	Janvier, juin
4ème	avril
Ecole de la 2nde chance	mai
Apprentie cap aepe	Année 2024
Apprentie eje	09.2024-08.2027

V. LES COMPTES ET ELEMENTS DE COMPTES

1. Comptes de résultat global de la DSP

		DSP	REEL	ECART	DSP	REEL	ECART
		2024	2024		2023	2023	
		12 mois	12 mois		10 mois	10 mois	
ILL	Charges	1 041 128	1 426 739	385 611	850 113	901 465	51 352
	Produits	1 041 128	1 147 105	105 977	850 113	815 151	-34 962
	Résultat	0	-279 635	-279 635	0	-86 314	-86 314
Vignes	Charges	987 155	1 446 175	459 019	805 739	869 955	64 216
	Produits	987 155	1 109 782	122 626	805 739	802 543	-3 195
	Résultat	0	-336 393	-336 393	0	-67 412	-67 412
La Maisonelle	Charges	384 269	339 887	-44 382	316 541	346 857	30 316
	Produits	426 769	434 596	7 827	351 958	376 253	24 295
	Résultat	42 500	94 709	52 209	35 417	29 397	-6 020
CF + MT	Charges	1 224 343	1 092 825	-131 517	1 080 925	1 005 881	-75 045
	Produits	1 224 343	1 322 947	98 605	1 080 925	1 095 744	14 818
	Résultat	0	230 122	230 122	0	89 863	89 863
Total	Charges	3 636 894	4 305 626	668 732	3 053 318	3 124 157	70 839
	Produits	3 679 394	4 014 430	335 036	3 088 735	3 089 691	956
	Résultat	42 500	-291 196	-333 696	35 417	-34 466	-69 883

2. Comptes de résultat par établissement

Principales variations : à noter que l'activité 2024 se fait sur 12 mois vs 10 mois en 2023

Synthèse des heures facturées (gestion par l'AASBR à partir de mars 2023)



	2019	2021	2022	2023	2024
ILL	111 352	96 072	99 560	99 202	98 715
Vignes	109 129	95 570	97 109	101 380	100 967
Maisonelle	25 921	19 000	19 341	19 110	15 966
CF	111 352	112 991	109 430	100 415	87 243
MT	42 921	31 776	32 723	30 183	28 419
CF + MT	154 273	144 767	142 153	130 597	115 662
Total	400 675	355 409	358 163	350 288	331 309

ILL Illkirch

Charges :

- Achat d'un lave-vaisselle : 7,4 K€
- Frais de personnel :
 - Oubliés du Ségur : +110,7 K€ -> provision pour la période de janvier à août ; réel versé pour la période de septembre à décembre 2024
 - Prime de partage de la valeur (300 €) : +6,5 K€
 - Indemnité de licenciement : +15 K€
 - Prévoyance : +9 K€ -> hausse du contrat de +54% vs 2023
 - Pas de recours à de l'interim contrairement à 2023
- Intervenants Extérieurs : 4 K€ -> dont musique (1,4 K€) ; alsacien (1,2 K€)
- Energie : comptabilisation de charges 2023 pour 36,5 K€ (eau et gaz)
- Entretien et réparations : 40,7 K€
 - Sur biens immobiliers : 5,7 K€ dont 3,3 K€ pour une intervention sur l'aération
 - Sur biens mobiliers : 5,5 K€, essentiellement des interventions sur le lave-linge
 - Entretien régulier des locaux : 9,7 K€
 - Entretien des espaces verts : 1,4 K€
 - Interventions KS Solutions pour les petites réparations : 5,9 K€, en plus d'interventions directes du service HSMB (38 heures)
 - Maintenance sur ascenseurs et portes : 2,3 K€
- Charges sur exercice antérieur : 4,4 K€ dont Ordures Ménagères (2023) pour 3,3 K€

Produits :

- Versement du Bonus Attractivité (970 € / place) : +58,2 K€ -> qui vient réduire le coût des oubliés du Ségur
- Valorisation des journées pédagogiques (3 journées complètes) : +11,9 K€
- Subventions d'investissement CAF : +8,4 K€ -> pour l'acquisition du lave-vaisselle (6,2 K€) et pour la réparation de volets (2,2 K€)
- Subvention d'aide à l'apprentissage : +4,5 K€
- Soutien supplémentaire de la collectivité : +99,6 K€



Vignes

Charges :

- Achat d'un sèche-linge : 7,8 K€
- Frais de personnel :
 - Oubliés du Ségur : +99,5 K€ -> provision pour la période de janvier à août ; réel versé pour la période de septembre à décembre 2024
 - Prime de partage de la valeur (300 €) : +7,1 K€
 - Indemnité de licenciement : +8,9 K€
 - Prévoyance : +9,6 K€ -> hausse du contrat de +54% vs 2023
 - Pas de recours à de l'interim contrairement à 2023
- Intervenants Extérieurs : 2 K€ -> dont la moitié est consacrée à la musique
- Achat mobilier : 4,3 K€
- Loisirs et Jeux : 3,5 K€, principalement du mobilier (tapis d'activité)
- Entretien et réparations : 60,2 K€
 - Sur biens immobiliers : 5,7 K€ dont 3,2 K€ pour une intervention sur l'aération
 - Sur biens mobiliers : 1,3 K€, essentiellement des interventions sur le lave-linge
 - Entretien régulier des locaux : 11,5 K€
 - Entretien des espaces verts : 2,6 K€
 - Interventions KS Solutions pour les petites réparations : 9 K€, en plus d'interventions directes du service HSMB (57 heures)
 - Maintenance chauffage : 6,7 K€ dont 3 K€ concernent l'exercice 2023

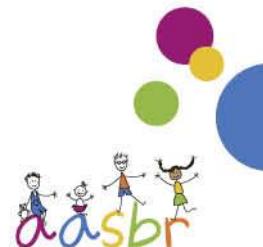
Produits :

- Versement du Bonus Attractivité (970 € / place) : +58,2 K€ -> qui vient réduire le coût des oubliés du Ségur
- Valorisation des journées pédagogiques (3 journées complètes) : +11,9 K€
- Subventions d'investissement CAF : +1 K€
- Subvention d'aide à l'apprentissage : +8,5 K€
- Soutien supplémentaire de la collectivité : +88,2 K€

Halte-Garderie la Maisonelle

Charges :

- Frais de personnel :
 - Oubliés du Ségur : +26,1 K€ -> provision pour la période de janvier à août ; réel versé pour la période de septembre à décembre 2024
 - Prime de partage de la valeur (300 €) : +2,8 K€
 - Indemnité de licenciement : +6,3 K€
 - Indemnité de Rupture Conventionnelle : 0,7 K€
 - Prévoyance : +2,1 K€ -> hausse du contrat de +54% vs 2023
- Energie : comptabilisation de charges 2023 pour 3,4 K€ (eau et gaz)
- Entretien :
 - Nettoyage des locaux : 10,8 K€
 - Espaces Verts : 2 K€
 - Les interventions de KS Solutions ont été limitées : 0,9 K€ (vs 3,7 K€ en 2023)



Produits :

- Versement du Bonus Attractivité (970 € / place) : +23,3 K€ -> qui vient réduire le coût des oubliés du Ségur
- Valorisation des journées pédagogiques (3 journées complètes) : +4,1 K€
- Soutien supplémentaire de la collectivité : +16,6 K€

Crèche Familiale et Midi-Tatie

Charges :

- Frais de personnel :
 - Oubliés du Ségur : +17,9 K€ -> provision pour la période de janvier à août ; réel versé pour la période de septembre à décembre 2024
 - Prime de partage de la valeur (300 €) : +1,1 K€
 - Prévoyance : +3,3 K€ -> hausse du contrat de +54% vs 2023
- Entretien :
 - Nettoyage des locaux : 10,6 K€

Produits :

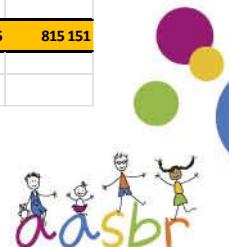
- Soutien supplémentaire de la collectivité : +34,6 K€



3. Comptes de résultats

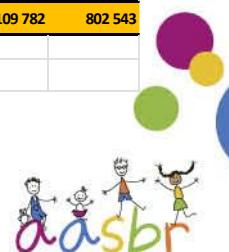
ILL Illkirch :

	Réel 2024	REEL 2023		Réel 2024	REEL 2023
C60 - ACHATS	145 057	79 515	P70 - SEJOURS	204 839	169 666
Consommables	32 233	19 472	Participation familiale	204 676	169 659
Alimentation et boissons	44 356	34 351	Autres recettes	163	6
Eau gaz électricité combustibles	62 255	16 310			
Etudes et prestations de services	4 490	6 724			
Fourniture d'activités et matériel éducatif	1 723	2 658			
61 - SERVICES EXTERIEURS	36 895	13 227	73 - SUBVENTIONS	886 343	632 410
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	CEA		0
Allocations diverses	0	0	Collectivités	260 214	211 885
Travaux d'entretien et de réparation	34 857	11 810	CAF - subvention complémentaire	613 228	415 485
Primes d'assurance	2 038	1 417	MSA	0	5 040
Documentation / Cotisations		0	Subventions d'investissement	8 402	0
			Subventions Contrats Aides	4 500	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 115	23 448			
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires					
honoraires	52	0			
Intérim	0	7 046			
Publicité, publications, relations publiques		0	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 065	13 062
Transports et déplacements	8	81	Cotisations des adhérents	0	0
Frais formation	4 819	4 336	Prestations sécurité sociale	8 987	9 550
Frais postaux et télécommunication	930	880	Produits années antérieures	22 076	3 512
Autres services extérieurs	5 904	9 256	Autres produits gestion courante	1	0
Autres charges externes	1 403	1 849			
63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES	73 768	48 837			
Taxe sur salaires	63 335	43 668	76 - PRODUITS FINANCIERS	0	0
Formation des salariés	6 933	5 168	Produits des placements financiers		
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	3 500	0			
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 066 166	668 577	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 331	13
Salaires bruts	784 521	525 019	autres produits exceptionnels	0	0
Rem.frais assistantes maternelles		0	Reprise sur subvention d'équipement reçue	93	13
Charges sociales patronales & de prévoyance	267 287	132 417	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	2 234	0
Réallocation frais de personnel	14 358	11 142	Plus ou moins value	0	0
Réallocation frais de médecin	0	0	Produits exceptionnels divers	4	0
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 687	7 568			
Sur l'exercice en cours	8 257	7 568	78 - REPRISES S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	22 526	0
Sur exercices antérieurs	4 430	0	Reprises sur provisions	21 929	0
65 - ECHELON CENTRAL	52 402	35 876	Reprise sur provisions créances	597	0
		0	Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0
66 - CHARGES FINANCIERES	0	0			
Intérêts des emprunts	0	0	TRANSFERT DE CHARGES	0	0
Autres charges financières	0	0			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0			
Charges exceptionnelles		0			
VNC actifs cédés		0			
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	26 650	24 417			
Amortissements	2 656	1 891			
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	1 556	0			
Provisions indemnités de départ à la retraite	19 296	9 965			
Provision renouvellement matériel et autre	3 121	11 964			
Provisions créances	21	597			
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0			
			Total	1 147 105	815 151
69- CHARGES D'IMPOTS	0	0			
Charges d'impôts	0	0	CONTRIBUTIONS EN NATURE	0	0
			Prestations en nature de la commune		0
			Autres		0
86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE	0	0			
Mise a disposition de locaux		0			
TOTAL CHARGES	1 426 739	901 465	TOTAL PRODUITS	1 147 105	815 151
RESULTAT NET	-279 635	-86 314			



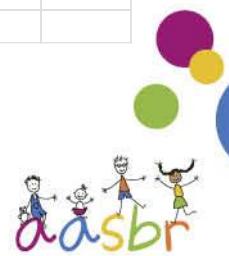
Vignes :

	Réel 2024	REEL 2023		Réel 2024	REEL 2023
C60 - ACHATS	128 685	80 958	P70 - SEJOURS	210 450	161 741
Consommables	40 366	17 606	Participation familiale	210 403	161 741
Alimentation et boissons	52 202	32 726	Autres recettes	47	0
Eau gaz électricité combustibles	29 675	23 325			
Etudes et prestations de services	2 936	3 608			
Fourniture d'activités et matériel éducatif	3 506	3 693			
61 - SERVICES EXTERIEURS	53 100	16 577	73 - SUBVENTIONS	826 581	628 213
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	CEA		0
Allocations diverses	0	0	Collectivités	194 641	177 524
Travaux d'entretien et de réparation	51 157	15 229	CAF - subvention complémentaire	622 439	447 112
Primes d'assurance	1 943	1 348	MSA	0	3 578
Documentation / Cotisations		0	Subventions d'investissement	1 000	0
			Subventions Contrats Aides	8 500	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 140	18 929			
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires					
honoraires	0	0			
Intérim	0	2 210			
Publicité, publications, relations publiques		0			
Transports et déplacements	17	378			
Frais formation	7 570	3 833			
Frais postaux et télécommunication	1 742	1 472			
Autres services extérieurs	9 012	9 176			
Autres charges externes	2 800	1 860			
63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES	78 143	47 803	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	48 763	12 576
Taxe sur salaires	66 942	42 833	Cotisations des adhérents	0	0
Formation des salariés	6 951	4 970	Prestations sécurité sociale	27 947	8 453
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	4 250	0	Produits années antérieures	20 816	4 124
			Autres produits gestion courante	0	0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 084 376	642 066	76 - PRODUITS FINANCIERS	0	0
Salaires bruts	782 965	500 712	Produits des placements financiers		0
Rem.frais assistantes maternelles		0			
Charges sociales patronales & de prévoyance	280 815	136 014			
Réallocation frais de personnel	20 596	5 340			
Réallocation frais de médecin	0	0			
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 366	7 266	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 538	13
Sur l'exercice en cours	7 893	7 266	autres produits exceptionnels	0	0
Sur exercices antérieurs	3 473	0	Reprise sur subvention d'équipement reçue	93	13
65 - ECHELON CENTRAL	49 681	34 290	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3 445	0
66 - CHARGES FINANCIERES	0	0	Plus ou moins value	0	0
Intérêts des emprunts	0	0	Produits exceptionnels divers	0	0
Autres charges financières	0	0			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0			
Charges exceptionnelles		0			
VNC actifs cédés		0			
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	19 683	22 065	78 - REPRISES S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	20 451	0
Amortissements	2 304	1 614	Reprises sur provisions	20 179	0
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	1 560	0	Reprise sur provisions créances	272	0
Provisions indemnités de départ à la retraite	15 682	14 082	Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0
Provision renouvellement matériel et autre	0	6 097			
Provisions créances	136	272			
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0			
69- CHARGES D'IMPOTS	0	0	Total	1 109 782	802 543
Charges d'impôts	0	0	CONTRIBUTIONS EN NATURE	0	0
			Prestations en nature de la commune		0
			Autres		0
86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE	0	0			
Mise a disposition de locaux		0			
TOTAL CHARGES	1 446 175	869 955	TOTAL PRODUITS	1 109 782	802 543
RESULTAT NET	-336 393	-67 412			



HG La Maisonelle :

	Réel 2024	REEL 2023		Réel 2024	REEL 2023
C60 - ACHATS	19 147	13 291	P70 - SEJOURS	10 992	12 476
Consommables	5 397	6 121	Participation familiale	10 988	12 476
Alimentation et boissons	192	999	Autres recettes	4	0
Eau gaz électricité combustibles	8 690	1 746			
Etudes et prestations de services	3 636	2 786			
Fourniture d'activités et matériel éducatif	1 231	1 639			
61 - SERVICES EXTERIEURS	13 750	14 288	73 - SUBVENTIONS	353 678	352 234
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	CEA		0
Allocations diverses	0	0	Collectivités	155 477	191 379
Travaux d'entretien et de réparation	13 264	13 963	CAF - subvention complémentaire	198 201	160 454
Primes d'assurance	486	325	MSA	0	401
Documentation / Cotisations		0	Subventions d'investissement	0	0
			Subventions Contrats Aides	0	0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 845	17 252			
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires					
honoraires	0	0			
Intérим	0	8 409			
Publicité, publications, relations publiques		0			
Transports et déplacements	46	0			
Frais formation	2 509	3 844			
Frais postaux et télécommunication	936	832			
Autres services extérieurs	948	3 726			
Autres charges externes	406	441			
63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES	17 845	12 874	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 347	11 531
Taxe sur salaires	14 418	11 361	Cotisations des adhérents	0	0
Formation des salariés	1 907	1 513	Prestations sécurité sociale	37 868	8 282
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	1 520	0	Produits années antérieures	22 460	3 249
			Autres produits gestion courante	18	0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	248 945	259 942			
Salaires bruts	174 932	217 409			
Rem.frais assistantes maternelles		0			
Charges sociales patronales & de prévoyance	70 596	40 774			
Réallocation frais de personnel	3 417	1 758			
Réallocation frais de médecin	0	0			
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 876	2 561			
Sur l'exercice en cours	2 248	2 561			
Sur exercices antérieurs	2 628	0			
65 - ECHELON CENTRAL	19 336	17 396			
	0				
66 - CHARGES FINANCIERES	0	0	TRANSFERT DE CHARGES	0	0
Intérêts des emprunts	0	0			
Autres charges financières	0	0			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0			
Charges exceptionnelles		0			
VNC actifs cédés		0			
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	11 144	9 254			
Amortissements	2 304	1 614			
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	0	0			
Provisions indemnités de départ à la retraite	0	0			
Provision renouvellement matériel et autre	8 769	7 414			
Provisions créances	70	225			
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0			
69- CHARGES D'IMPOTS	0	0	Total	434 596	376 253
Charges d'impôts	0	0			
86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE	0	0	CONTRIBUTIONS EN NATURE	0	0
Mise a disposition de locaux		0	Prestations en nature de la commune		0
TOTAL CHARGES	339 887	346 857	Autres		0
RESULTAT NET	94 709	29 397	TOTAL PRODUITS	434 596	376 253



Crèche Familiale + Midi Tatie :

	Réel 2024	REEL 2023		Réel 2024	REEL 2023
C60 - ACHATS	14 018	11 811	P70 - SEJOURS	150 843	132 554
Consommables	6 457	5 482	Participation familiale	150 733	132 554
Alimentation et boissons	1 120	844	Autres recettes	110	0
Eau gaz électricité combustibles	3 677	3 012		0	0
Etudes et prestations de services	1 665	1 505		0	0
Fourniture d'activités et matériel éducatif	1 099	969		0	0
	0	0		0	0
61 - SERVICES EXTERIEURS	11 960	9 729	73 - SUBVENTIONS	1 147 796	958 162
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	CEA	0	0
Allocations diverses	0	0	Collectivités	431 421	337 501
Travaux d'entretien et de réparation	11 724	9 551	CAF - subvention complémentaire	716 375	617 249
Primes d'assurance	237	178	MSA	0	3 411
Documentation / Cotisations	0	0	Subventions d'investissement	0	0
	0	0	Subventions Contrats Aides	0	0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 192	14 772		0	0
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires	0	0		0	0
honoraires	0	0		0	0
Intérim	0	0		0	0
Publicité, publications, relations publiques	0	0	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 922	5 027
Transports et déplacements	991	807	Cotisations des adhérents	0	10
Frais formation	6 454	4 411	Prestations sécurité sociale	7 461	3 767
Frais postaux et télécommunication	2 428	2 019	Produits années antérieures	8 461	1 251
Autres services extérieurs	7 567	5 255	Autres produits gestion courante	0	0
Autres charges externes	751	2 280		0	0
	0	0		0	0
63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES	60 412	49 648	76 - PRODUITS FINANCIERS	0	0
Taxe sur salaires	54 119	44 251	Produits des placements financiers	0	0
Formation des salariés	6 293	5 398		0	0
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	0	0	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 000	0
	0	0	autres produits exceptionnels	0	0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	909 603	875 647	Reprise sur subvention d'équipement reçue	0	0
Salaires bruts	604 660	588 769	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	4 000	0
Rem.frais assistantes maternelles	172 288	146 165	Plus ou moins value	0	0
Charges sociales patronales & de prévoyance	132 656	105 713	Produits exceptionnels divers	0	0
	0	0		0	0
Réallocation frais de personnel	0	35 000	78 - REPRISES S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 386	0
Réallocation frais de médecin	0	0	Reprises sur provisions	4 229	0
	0	0	Reprise sur provisions créances	157	0
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 841	1 907	Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0
Sur l'exercice en cours	2 113	1 855		0	0
Sur exercices antérieurs	727	52	TRANSFERT DE CHARGES	0	0
	0	0		0	0
65 - ECHELON CENTRAL	61 624	36 383		0	0
	0	0		0	0
66 - CHARGES FINANCIERES	0	0		0	0
Intérêts des emprunts	0	0		0	0
Autres charges financières	0	0		0	0
	0	0		0	0
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0		0	0
Charges exceptionnelles	0	0		0	0
VNC actifs cédés	0	0		0	0
	0	0		0	0
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	14 175	5 984		0	0
Amortissements	2 391	1 598		0	0
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	0	0		0	0
Provisions indemnités de départ à la retraite	6 440	4 229		0	0
Provision renouvellement matériel et autre	4 683	0		0	0
Provisions créances	661	157		0	0
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0		0	0
	0	0		0	0
	0	0	Total	1 322 947	1 095 744
69- CHARGES D'IMPOTS	0	0		0	0
Charges d'impôts	0	0	CONTRIBUTIONS EN NATURE	0	0
	0	0	Prestations en nature de la commune	0	0
	0	0	Autres	0	0
86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE	0	0		0	0
Mise a disposition de locaux	0	0		0	0
	0	0		0	0
TOTAL CHARGES	1 092 825	1 005 881	TOTAL PRODUITS	1 322 947	1 095 744
RESULTAT NET	230 122	89 863			

